



ETAT DES LIEUX DES TPE

2ème trimestre 2026

DU 23 JUIN AU 29 JUIN 2026

1076 RÉPONDANTS



CONTACT PRESSE : Advocaciz

Alexandra Richert : 06.08.77.86.22 - Ambre Fourneau : 06.44.39.89.25

BAROMÈTRE DES TPE

Trimestre 2 - 2026

État d'esprit

91%

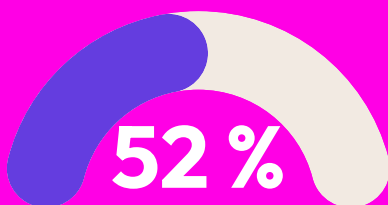
sont dans un état d'esprit négatif



74%

se disent pessimistes quant au développement de leur activité

Revenus



se versent une rémunération inférieure au SMIC

Trésorerie

70%



constatent une baisse de leur marge nette

Contexte économique

87%

ne remarquent aucun regain de consommation depuis le 1er janvier 2026



97%

estiment que la France se trouve dans un contexte de crise économique

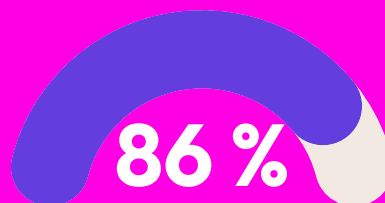
Charges administratives

43%



estiment que la facturation électronique est source de forte complexité administrative

Présidentielle 2027



suivent ou vont suivre les présidentielles 2027

SOMMAIRE

4

SYNTHÈSE

7

TRÉSORERIE : BILAN

8

TRÉSORERIE :
ACTIVITÉ, RENTABILITÉ
& PERSPECTIVES

15

FISCALITÉ

16

FINANCEMENT

20

BANQUE

21

SOCIAL

25

SIMPLIFICATION
ADMINISTRATIVE

28

EMPLOI

32

RETRAITE

37

TEMPS DE TRAVAIL

38

PRÉSIDENTIELLE
2027

41

PRINCIPAUX
ENSEIGNEMENTS

50

CONTACT

Synthèse



Une activité qui continue de se dégrader

Le deuxième trimestre 2026 confirme l'enlisement économique des très petites entreprises. Près de 65 % des dirigeants constatent une baisse de leur chiffre d'affaires, tandis que **70 % enregistrent une diminution de leur marge nette**. À l'inverse, seuls 10 % observent une progression de leur activité.

Cette détérioration de l'activité traduit un essoufflement durable de la demande et fragilise directement les capacités de financement des entreprises. Les TPE apparaissent aujourd'hui davantage engagées dans une logique de préservation que dans une dynamique de croissance.



Des trésoreries sous tension et une visibilité réduite

Les difficultés financières demeurent particulièrement préoccupantes. 61 % des dirigeants déclarent une dégradation de leur trésorerie et une entreprise sur deux fait face à des problèmes de trésorerie, dont 18 % les jugent importants.

Plus inquiétant encore, 38 % des dirigeants disposent de moins de trois mois de visibilité financière, tandis que 12 % rencontrent déjà des difficultés immédiates pour faire face à leurs charges.

Les principaux facteurs identifiés sont la **baisse du chiffre d'affaires** (68 %), les **cotisations sociales sur les salaires** (52 %), les **cotisations personnelles** (47 %) ainsi que le **poids de la fiscalité** (43 %).



Une crise de confiance qui s'installe durablement

Au-delà des indicateurs économiques, le baromètre révèle une profonde dégradation du moral entrepreneurial. 74 % des répondants expriment un sentiment négatif quant à leur capacité à développer leur activité au second semestre 2026, tandis que **97 % considèrent que la France traverse actuellement une crise économique**.

Cette défiance se retrouve également dans l'état d'esprit des dirigeants : 91 % affichent aujourd'hui un ressenti négatif, et un chef d'entreprise sur deux déclare subir un stress élevé et permanent.

L'enquête met ainsi en évidence une crise qui dépasse désormais le seul cadre économique pour toucher directement la capacité des dirigeants à se projeter, investir et entreprendre.



Un risque de cessation d'activité toujours élevé

La fragilité des TPE se traduit également par un niveau préoccupant de renoncement entrepreneurial. **34 % des dirigeants envisagent aujourd'hui une cessation d'activité**.

Si ce niveau demeure légèrement inférieur au pic observé au premier trimestre, il reste particulièrement élevé et témoigne d'une persistance des difficultés rencontrées par les petites entreprises.

Cette situation illustre l'extrême vulnérabilité d'une partie du tissu économique de proximité, dont les marges de manœuvre continuent de s'amenuiser.

Synthèse



Fiscalité, charges et accès au financement : les principaux freins identifiés

Les chefs d'entreprise continuent de dénoncer un environnement économique jugé excessivement contraignant. **93 % considèrent que le niveau global de fiscalité pesant sur leur entreprise est élevé ou très élevé**, les cotisations sociales demeurant les prélèvements les plus pénalisants. Parallèlement, 69 % estiment que les conditions d'accès au crédit se sont durcies au cours des derniers mois et 37 % déclarent subir des frais bancaires liés à leurs difficultés de trésorerie. Ces résultats alimentent le sentiment d'une double contrainte : une activité en recul couplée à des charges fixes toujours plus difficiles à absorber.



Une dynamique d'embauche en net ralentissement

Dans un contexte marqué par l'incertitude, les intentions de recrutement demeurent particulièrement faibles. 87 % des dirigeants ne recherchent actuellement aucun salarié, tandis que seulement 13 % sont engagés dans une démarche de recrutement. Pour les entreprises souhaitant embaucher, les principaux obstacles restent le **manque de candidats** (82 %), le **niveau des charges salariales** (51 %) et la **situation économique** (35 %). Les dirigeants identifient clairement leurs priorités : 40 % réclament une baisse des charges sociales et le reste appellent à davantage de visibilité économique afin de retrouver des capacités d'investissement et de recrutement.



Un besoin croissant de souplesse dans l'organisation du travail

Les dirigeants aspirent fortement à disposer de davantage de marges de manœuvre pour adapter l'organisation du travail aux réalités des TPE. **67 % considèrent que le cadre actuel du temps de travail est peu adapté ou pas du tout adapté aux petites entreprises**, tandis que 88 % se déclarent favorables à une validation directe des accords relatifs au temps de travail par les salariés dans les TPE. Ces résultats traduisent une attente de flexibilité accrue, perçue comme un levier de compétitivité, de simplification et d'attractivité dans un contexte économique marqué par l'incertitude et la difficulté à recruter.



Retraite : entre liberté de poursuivre son activité et insuffisance des pensions

Le rapport à la retraite demeure marqué par une forte volonté d'autonomie. **91 % des dirigeants se déclarent favorables à davantage de liberté** pour poursuivre une activité professionnelle après l'âge légal de départ, témoignant d'une conception plus souple et individualisée de la fin de carrière. **Cette poursuite d'activité répond toutefois également à des contraintes économiques** : parmi les dirigeants ayant atteint leurs annuités de cotisation, 35 % continuent de travailler en raison d'une pension jugée insuffisante. De fait, 91 % estiment que le niveau de cotisations sociales des indépendants n'est pas justifié au regard de la protection sociale dont ils bénéficient. Ces résultats illustrent un double enjeu pour les indépendants : préserver la liberté de travailler au-delà de l'âge légal tout en améliorant l'adéquation entre effort contributif et niveau de protection sociale.

Synthèse



Une fragilisation croissante des dirigeants eux-mêmes

L'enquête confirme enfin une réalité souvent méconnue : **les difficultés économiques des TPE se répercutent directement sur la situation personnelle de leurs dirigeants.**

52 % des chefs d'entreprise perçoivent une rémunération inférieure au SMIC, tandis que 16 % déclarent disposer de moins de 500€ de revenus mensuels.

Ces chiffres témoignent d'une dégradation persistante des conditions de vie des indépendants et interrogent la soutenabilité du modèle entrepreneurial pour une partie importante des dirigeants.



Une attente forte de simplification et de reconnaissance

Face à ces difficultés, les dirigeants expriment des attentes convergentes. **85 % jugent la charge administrative lourde ou très lourde**, et plus de huit sur dix considèrent qu'elle s'est accrue ces dernières années.

La **simplification administrative**, l'**allègement des charges** et une **meilleure visibilité économique** apparaissent ainsi comme les principaux leviers susceptibles de restaurer la confiance des entrepreneurs, de soutenir l'investissement et de redonner des perspectives aux très petites entreprises.



Présidentielle 2027 : des dirigeants mobilisés, mais en attente d'une réponse politique

À l'approche de l'élection présidentielle, les dirigeants de TPE apparaissent fortement mobilisés. **68 % ont déjà commencé à suivre la campagne**, dont 28 % assidûment, **86 % déclarent qu'ils la suivront avec attention** et 87 % prévoient d'aller voter. Les indépendants constituent ainsi un électorat particulièrement attentif aux programmes et aux réponses apportées aux réalités de l'économie de proximité.

Cette mobilisation s'accompagne toutefois d'une forte défiance à l'égard de l'offre politique actuelle. **40 % des répondants estiment qu'aucun candidat n'est, à ce stade, à la hauteur des enjeux du pays et des problématiques des TPE.** Seuls 30 % identifient au moins une candidature susceptible d'y répondre, tandis que 30 % ne parviennent pas encore à se prononcer. Cette indécision traduit moins un désintérêt qu'une attente de propositions concrètes, crédibles et adaptées à leur quotidien.

Le message adressé aux candidats est particulièrement clair : **pour 56 % des dirigeants, la réduction du coût du travail doit constituer la priorité de la prochaine présidentielle**, très loin devant la simplification administrative et la sécurité, citées chacune par 15 %. L'enjeu dépasse la seule baisse des charges : il s'agit de redonner aux TPE les moyens d'investir, de recruter et de mieux rémunérer dirigeants et salariés. L'amélioration du pouvoir d'achat qui en résulterait permettrait de soutenir la consommation et d'enclencher un cercle vertueux au bénéfice de l'ensemble de l'économie de proximité.

Conclusion

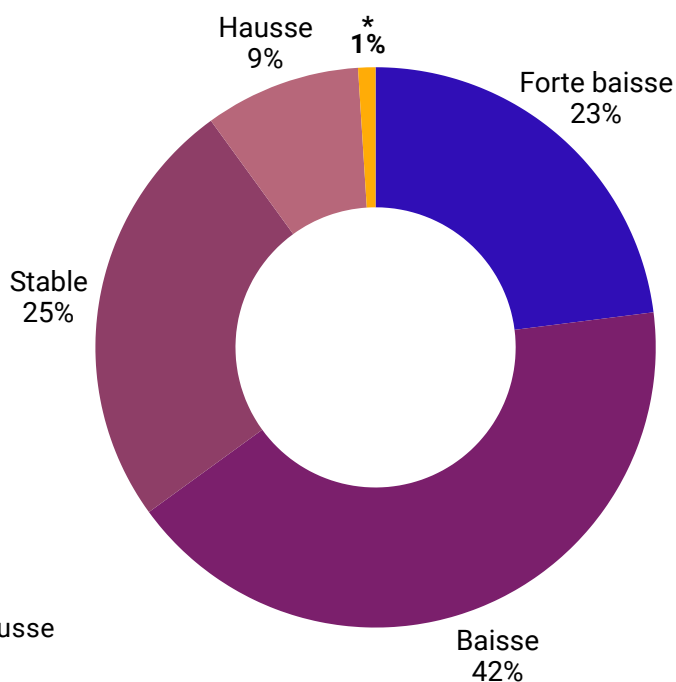
Le baromètre du deuxième trimestre 2026 révèle **des TPE toujours résilientes, mais profondément fragilisées** par le recul de l'activité, l'érosion des marges et l'accumulation des charges. À l'approche de l'élection présidentielle, leurs dirigeants attendent désormais des réponses concrètes, en priorité sur le coût du travail, la simplification et la visibilité économique. Leur forte mobilisation électorale montre que **les TPE entendent peser pleinement dans le débat et faire de l'économie de proximité un enjeu central de 2027.**

TRÉSORERIE

Bilan de la situation financière des TPE

Comment qualifieriez-vous l'évolution de votre chiffre d'affaires ?

Au deuxième trimestre 2026 par rapport au T1 2026 :

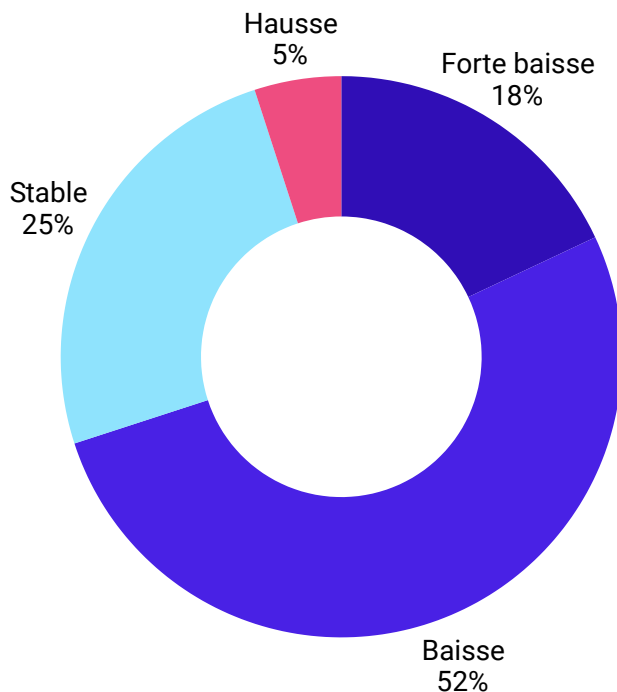


Seuls **10%** constatent une **hausse de leur CA**, contre **65%** qui déclarent une **diminution**

*En forte hausse

Comment qualifieriez-vous l'évolution de votre marge nette ?

Au deuxième trimestre 2026 par rapport au T1 2026 :



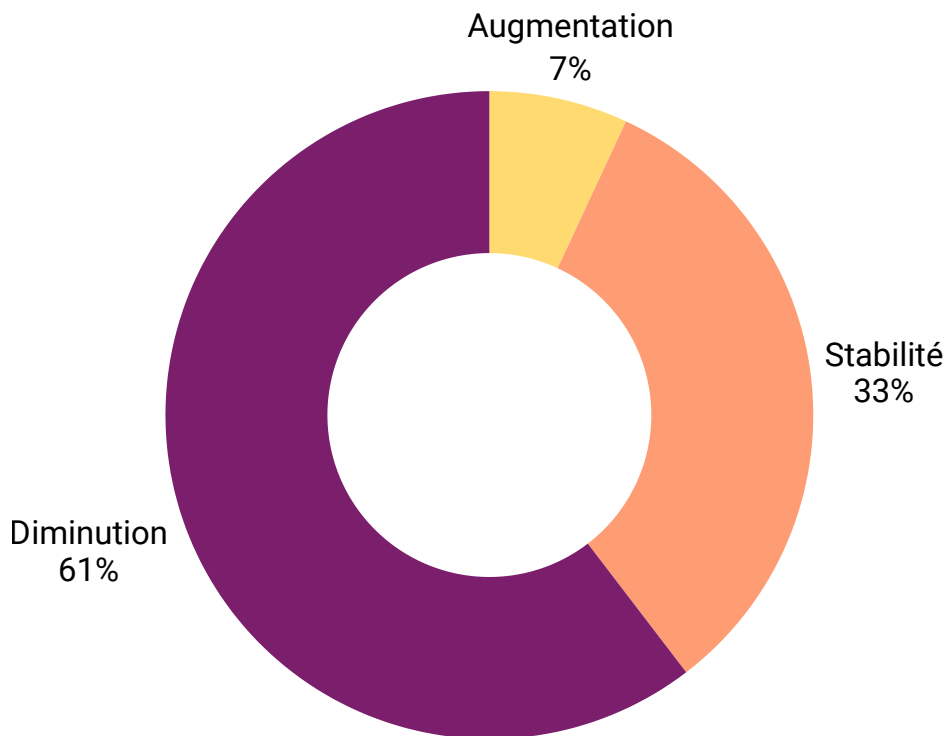
BAISSE DE LA MARGE NETTE POUR 70%

TRÉSORERIE

Activité, rentabilité et perspectives

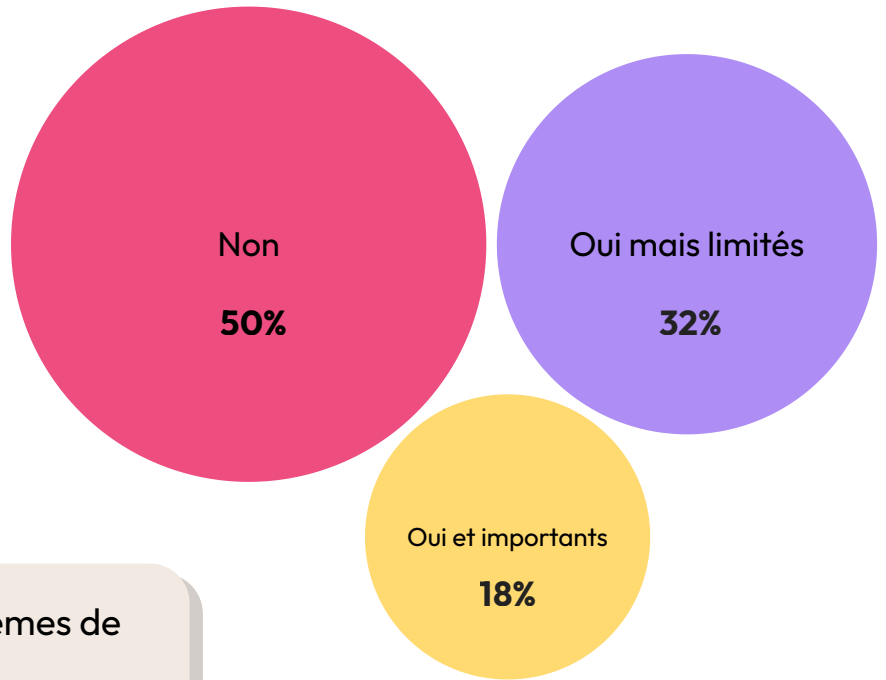
Comment qualifieriez-vous l'évolution de votre trésorerie ?

Au deuxième trimestre 2026 par rapport au T1 2026 :



**61% QUALIFIENT
LEUR
TRÉSORERIE EN
DIMINUTION**

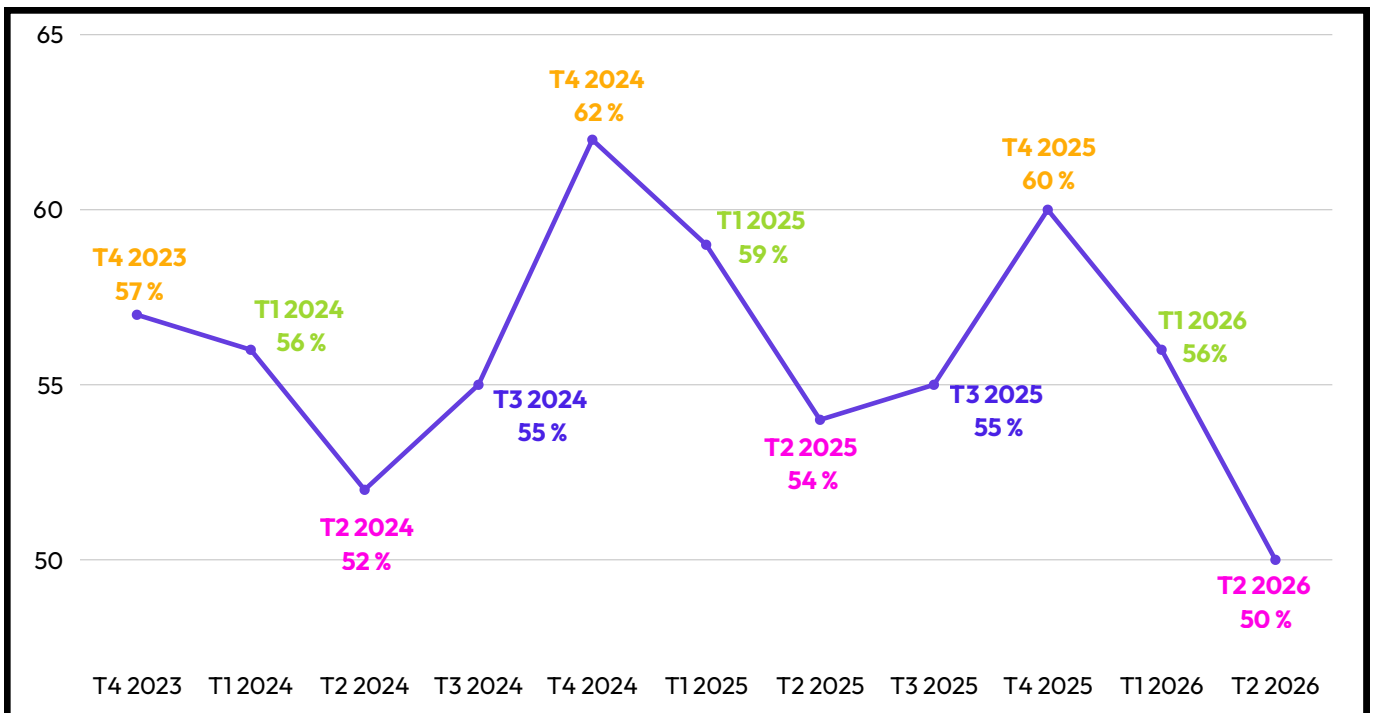
Faites-vous actuellement face à des problèmes de trésorerie ?



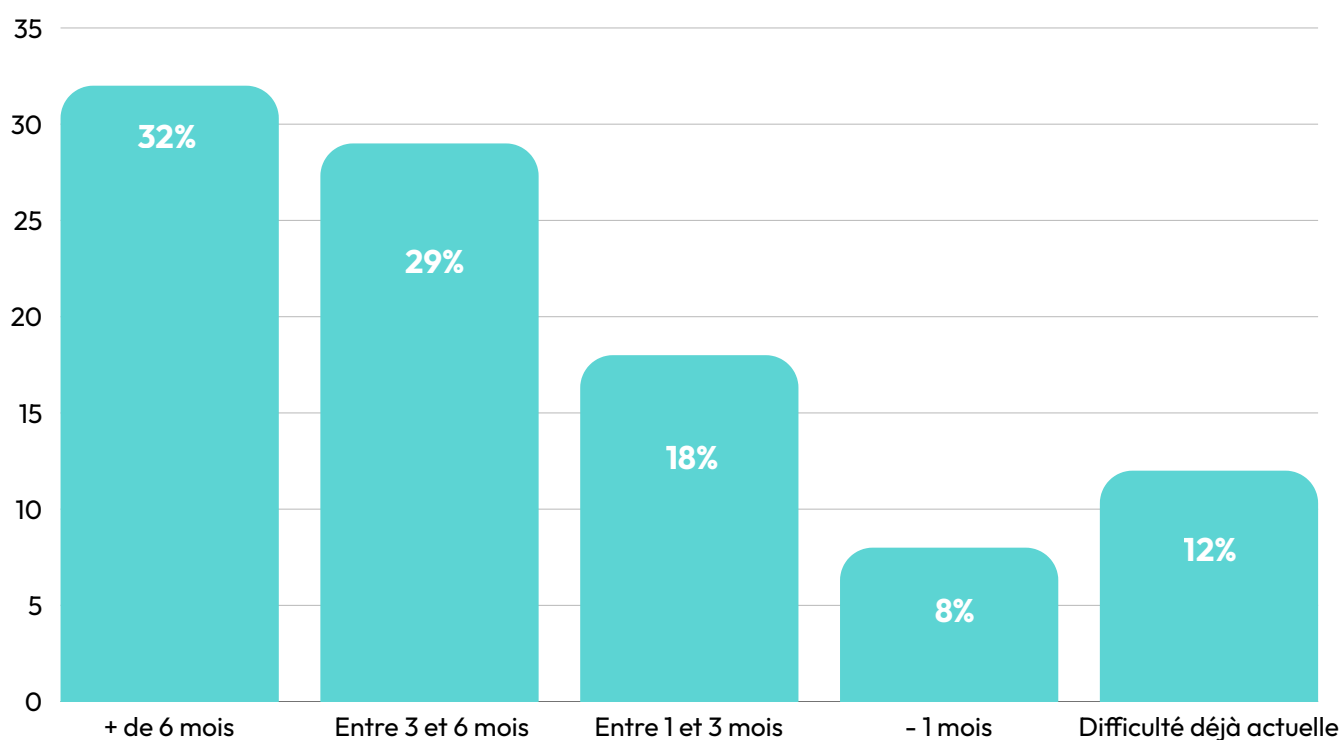
50% font face à des problèmes de trésorerie.



Evolution des problèmes de trésorerie



Si votre activité restait identique, combien de temps votre trésorerie vous permettrait-elle de faire face à vos charges ?

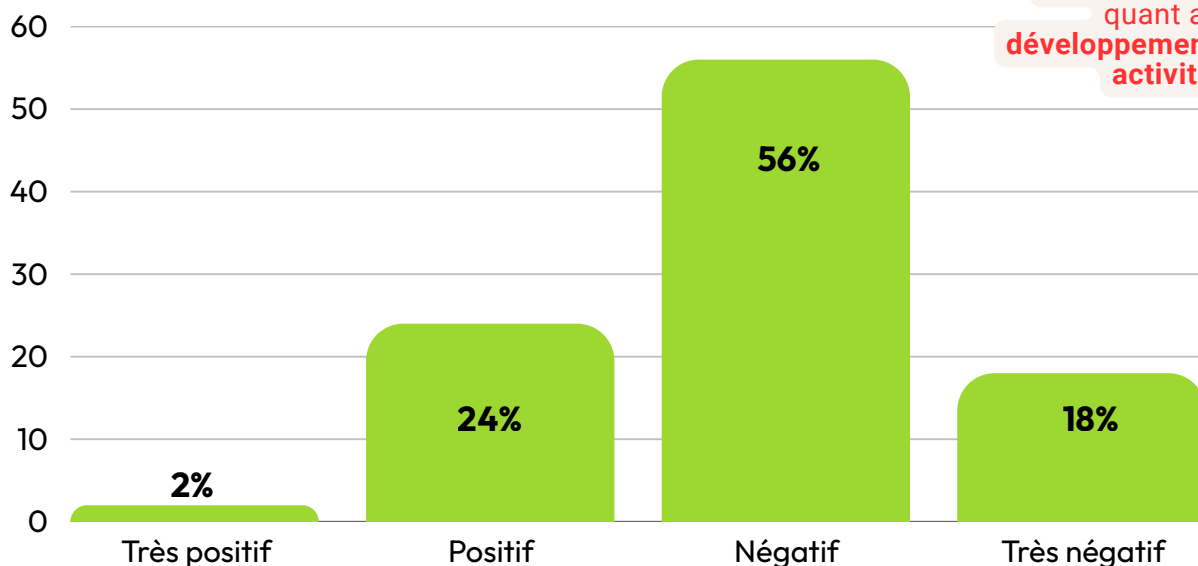


38% estiment pouvoir continuer sur une durée de moins de 3 mois, avec leur trésorerie actuelle

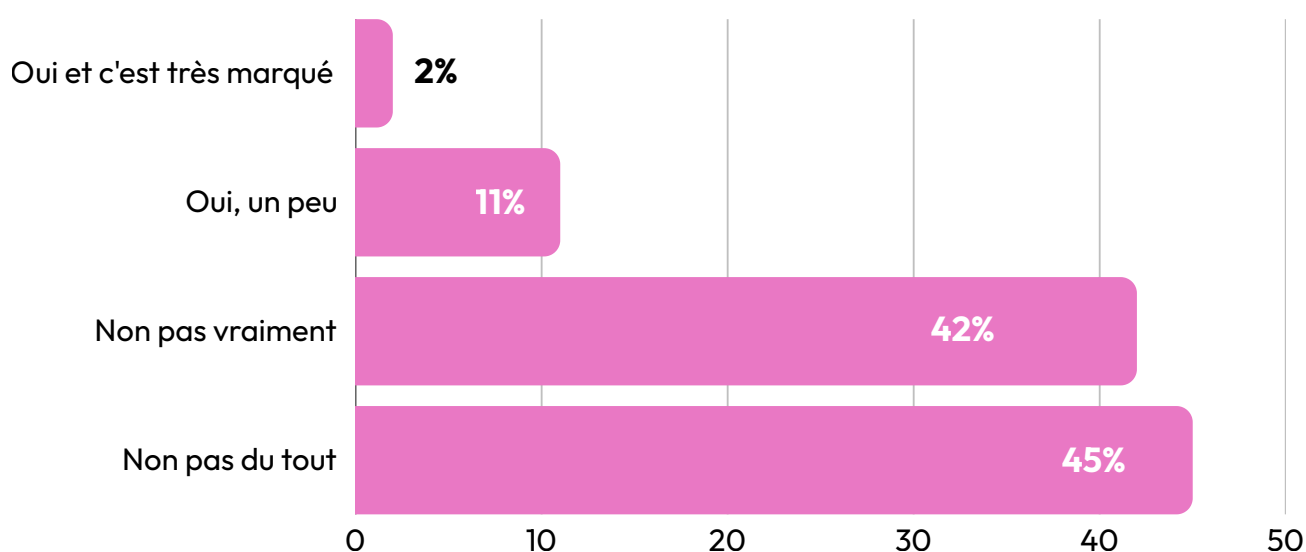
Quel est votre sentiment quant à votre capacité à développer votre activité sur le second semestre 2026 ?



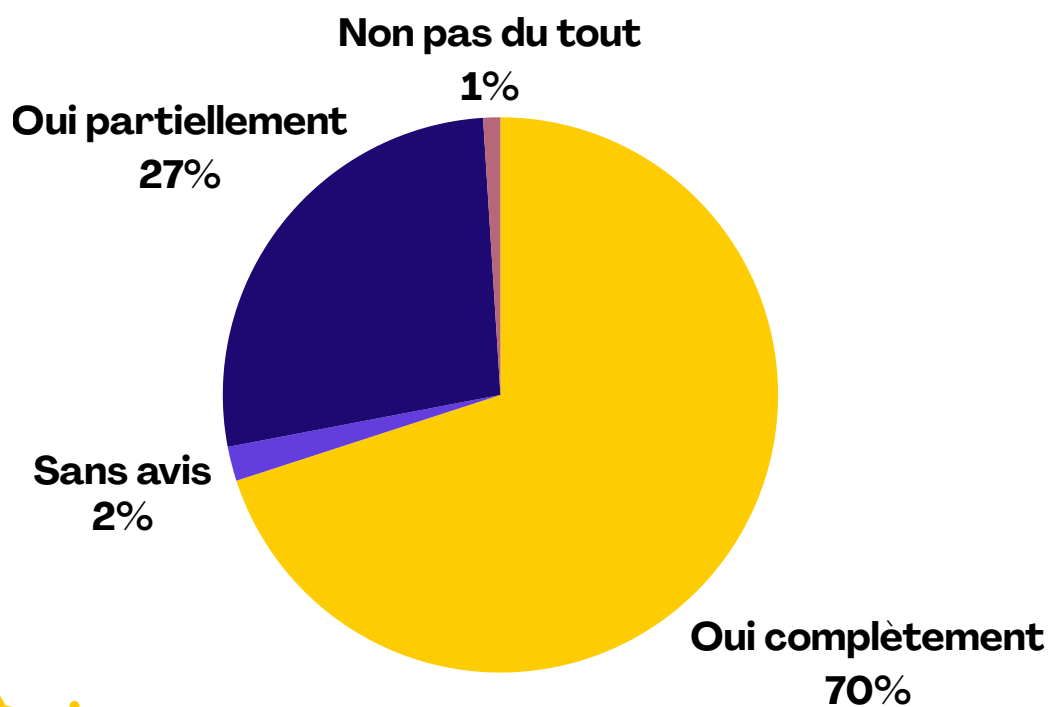
74% expriment un sentiment négatif quant au développement de leur activité



Avez-vous remarqué un regain de consommation depuis le 1er janvier 2026 ?



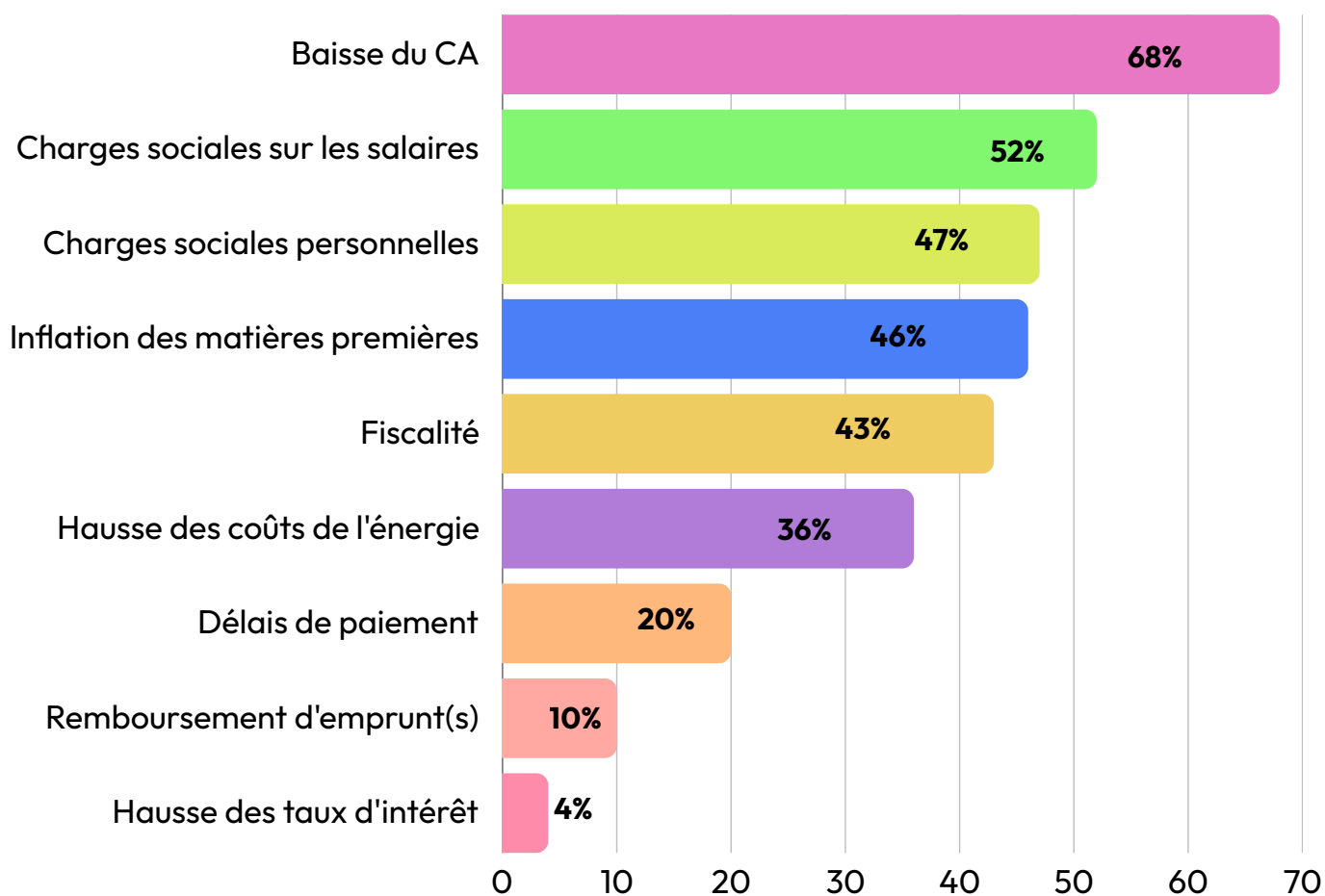
Estimez-vous que la France soit dans un contexte de crise économique ?



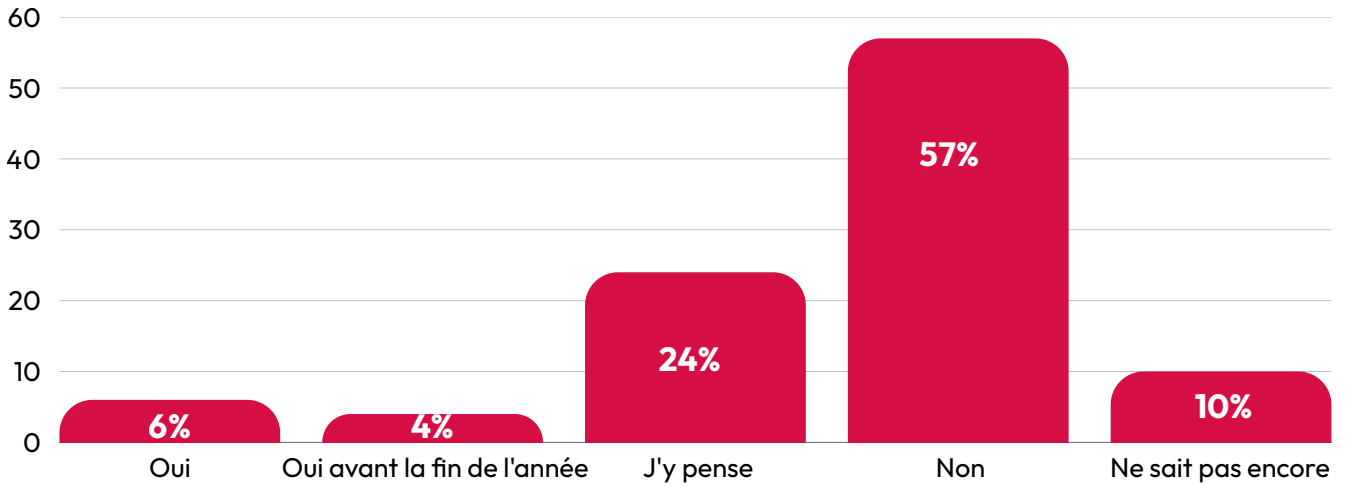
97% des répondants estiment que la France se trouve dans un contexte de crise économique

Quels sont aujourd'hui les éléments qui impactent le plus votre trésorerie ?

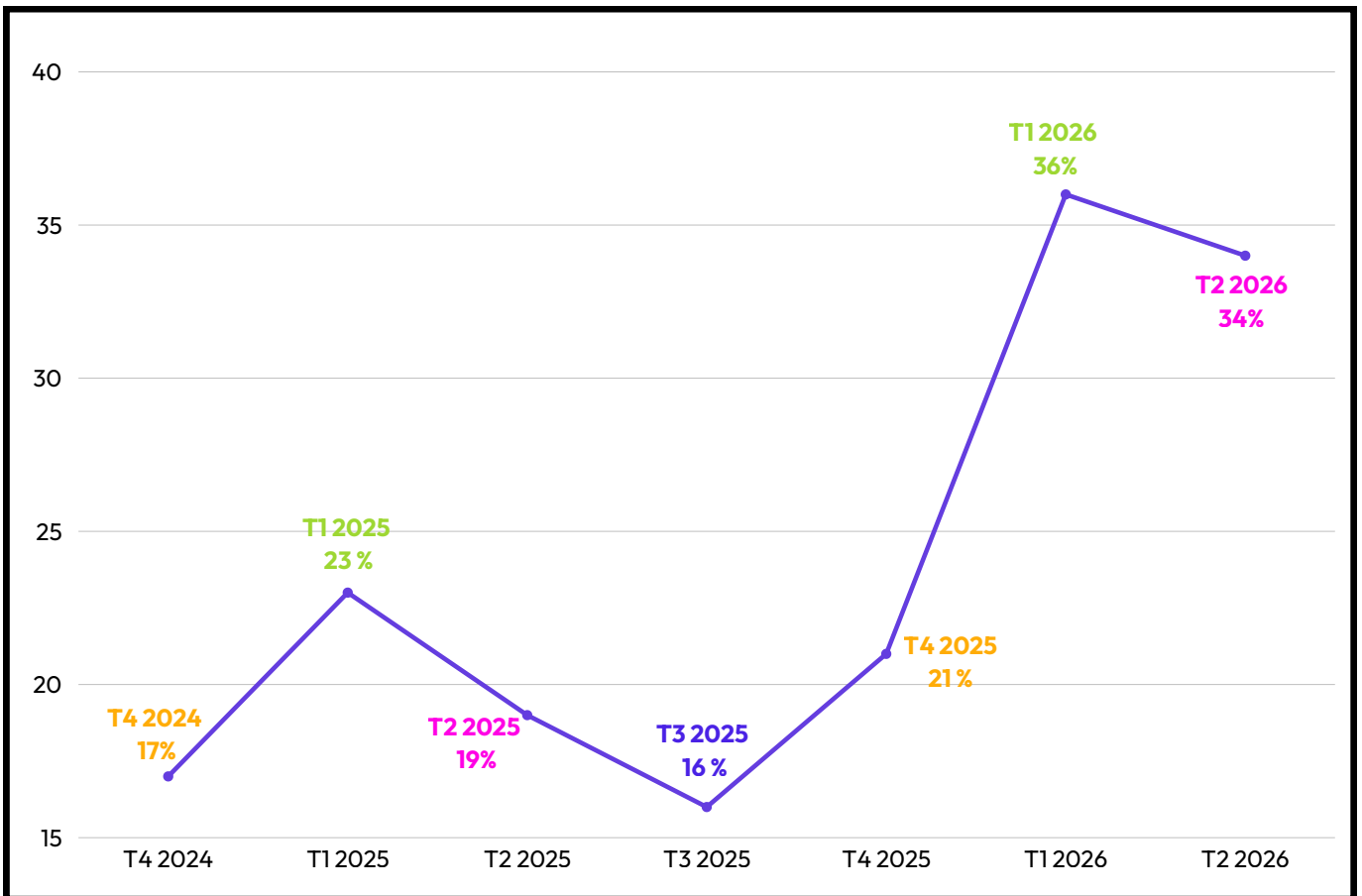
(Plusieurs réponses possibles)



Envisagez-vous une cessation d'activité au vu de la situation actuelle de votre activité ?



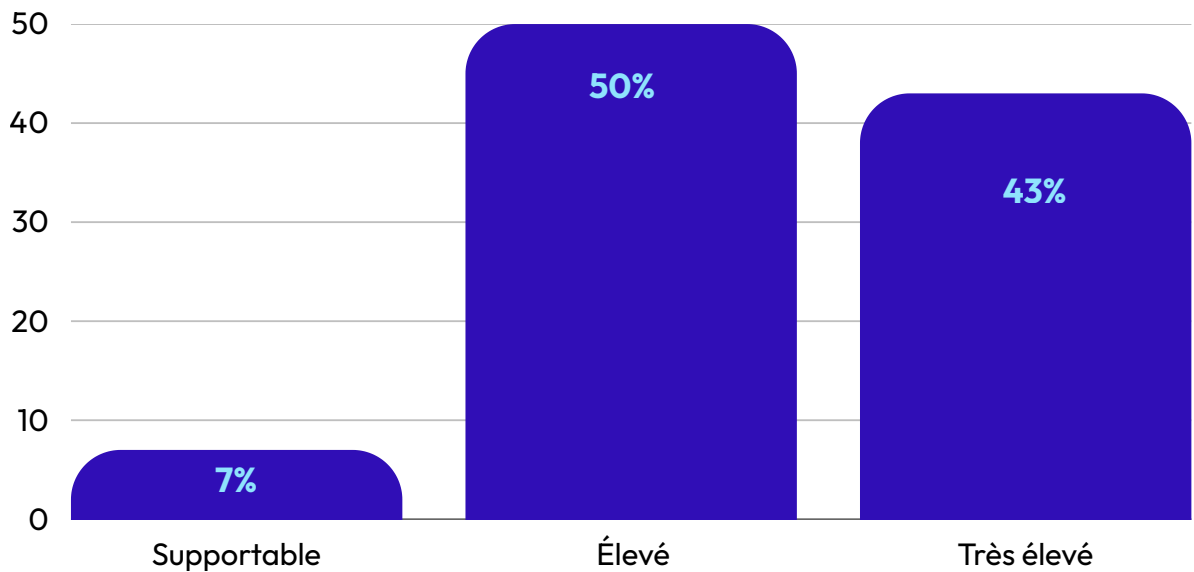
Evolution du taux de volonté de cessation d'activité



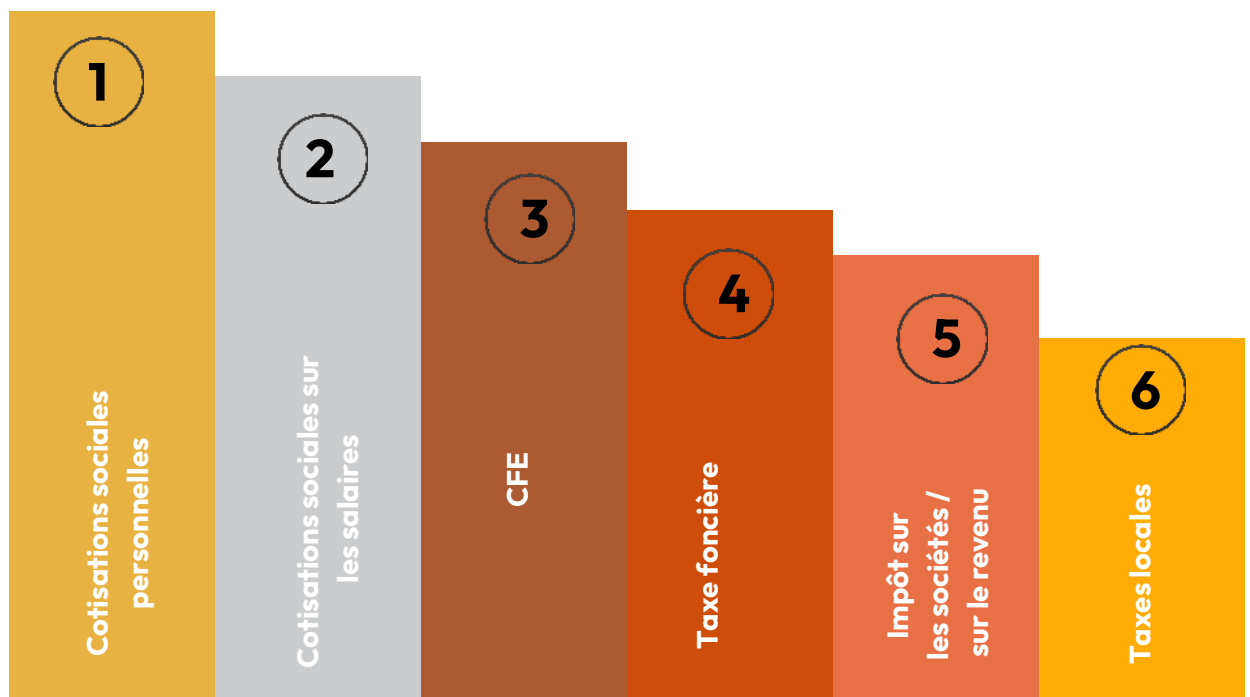
FISCALITÉ

Pression fiscale et charges pesant sur les TPE

Considérez-vous que le niveau global de la fiscalité pesant sur votre entreprise est :



Classer, dans l'ordre d'importance, les impôts et taxes suivant en fonction de leur niveau de pénalisation de votre activité ?



FINANCEMENT

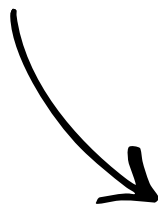
Accès au crédit bancaire

Sur les 6 derniers mois, avez-vous sollicité un crédit bancaire ?

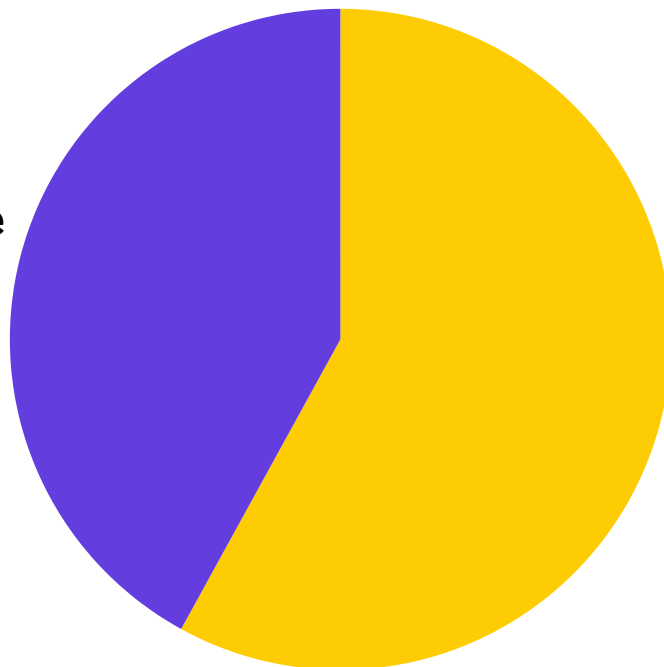


La demande de crédits se stabilise :

- T1 2026 : 25%
- T2 2026 : 25%



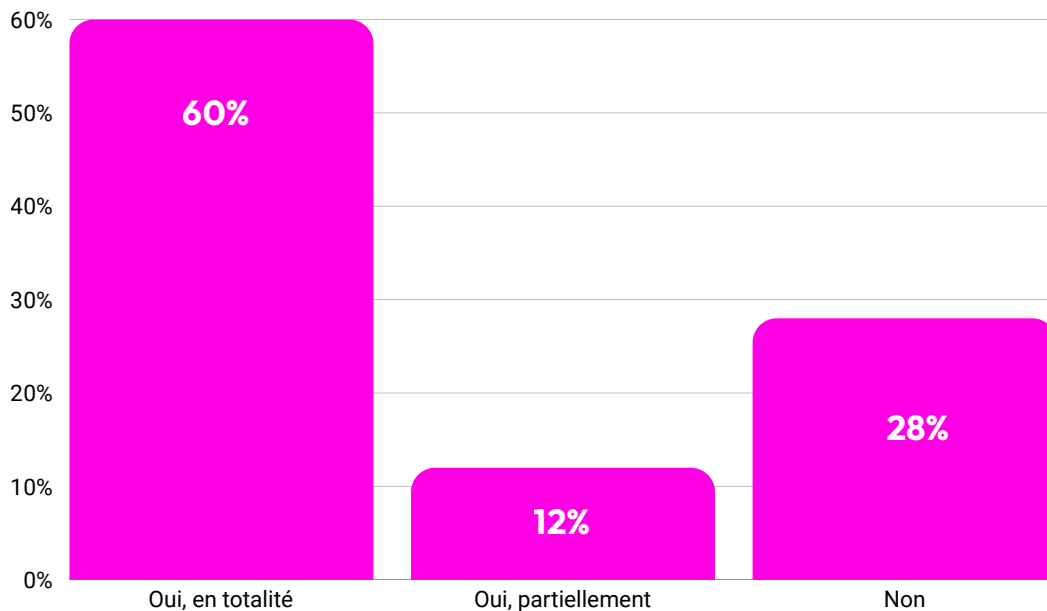
Crédit de trésorerie
42%



Crédit d'investissement
58%

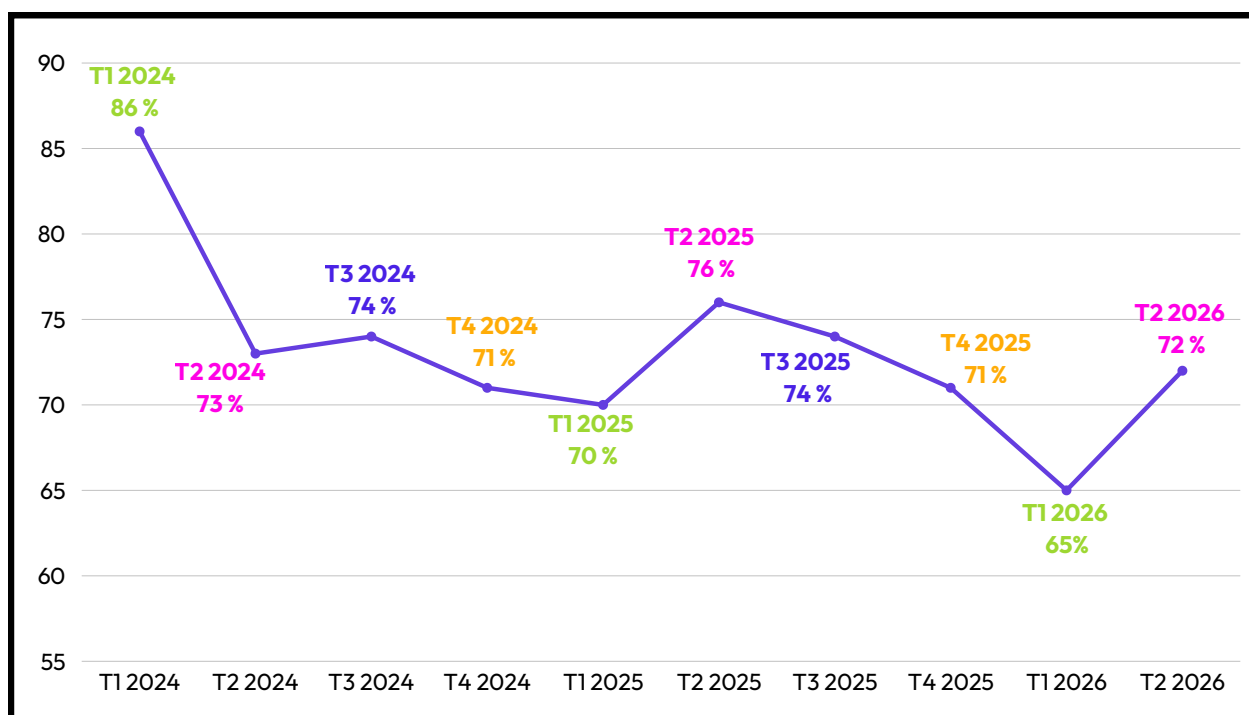
Le crédit de trésorerie :

Cette demande a-t-elle été acceptée ?



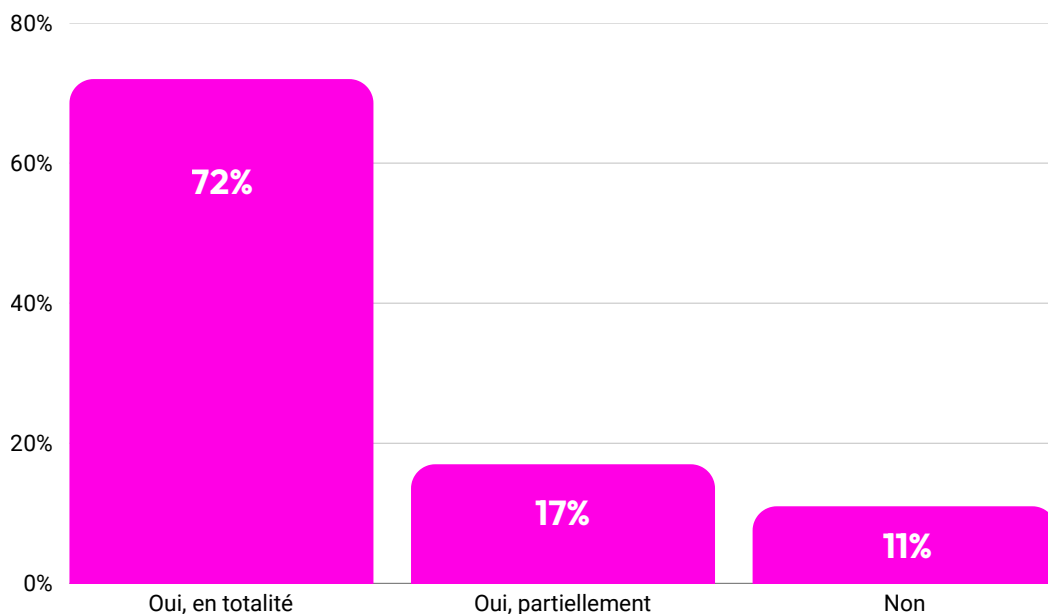
Evolution du taux d'acceptation

Crédit de trésorerie



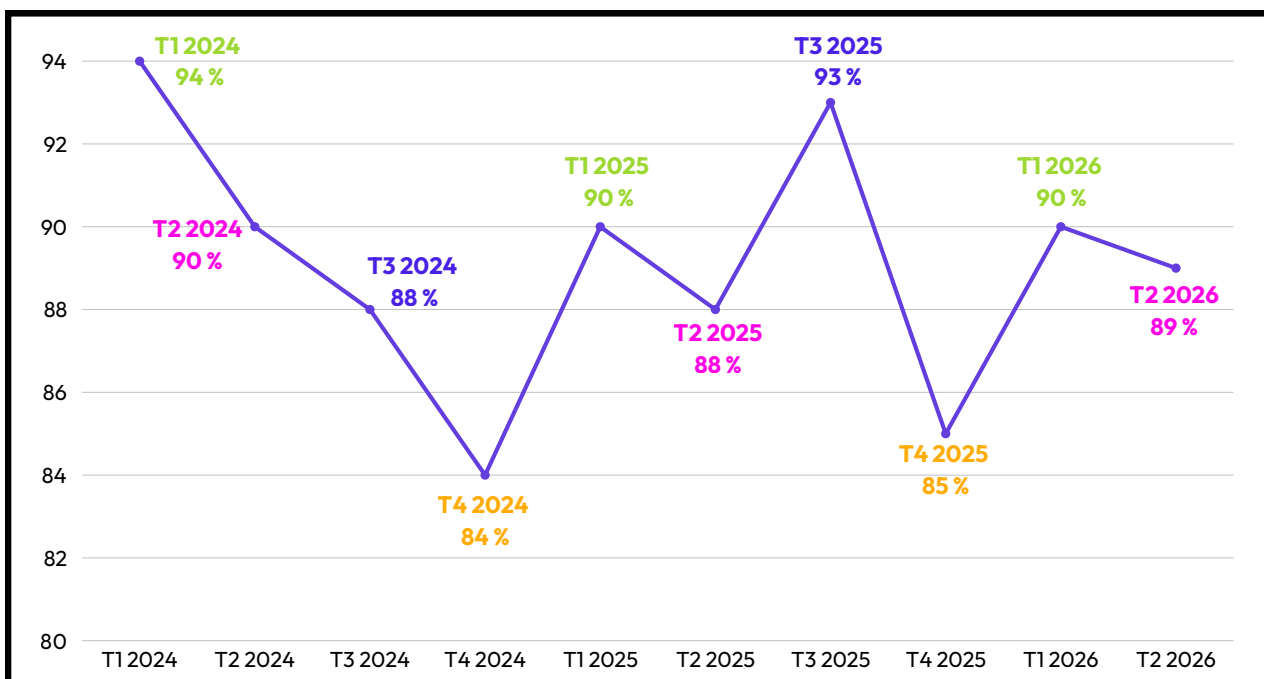
Le crédit d'investissement :

Cette demande a-t-elle été acceptée ?

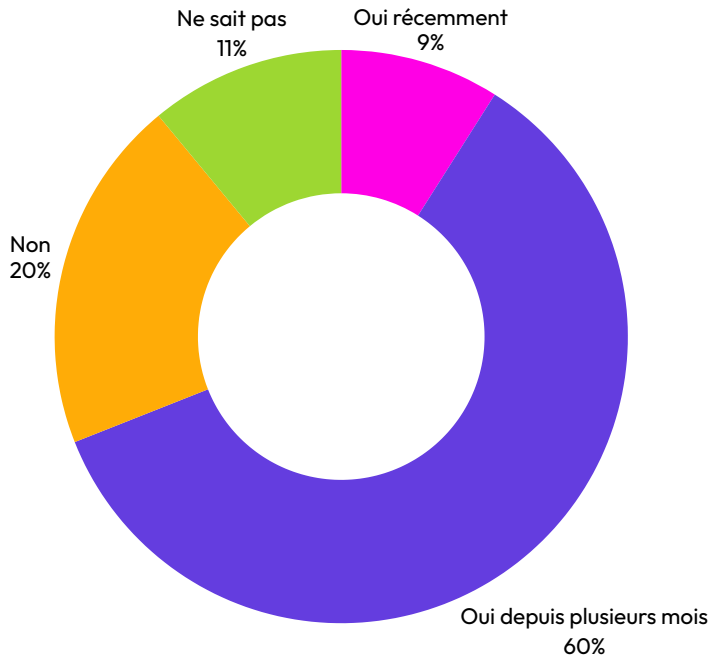


Evolution du taux d'acceptation

Crédit d'investissement

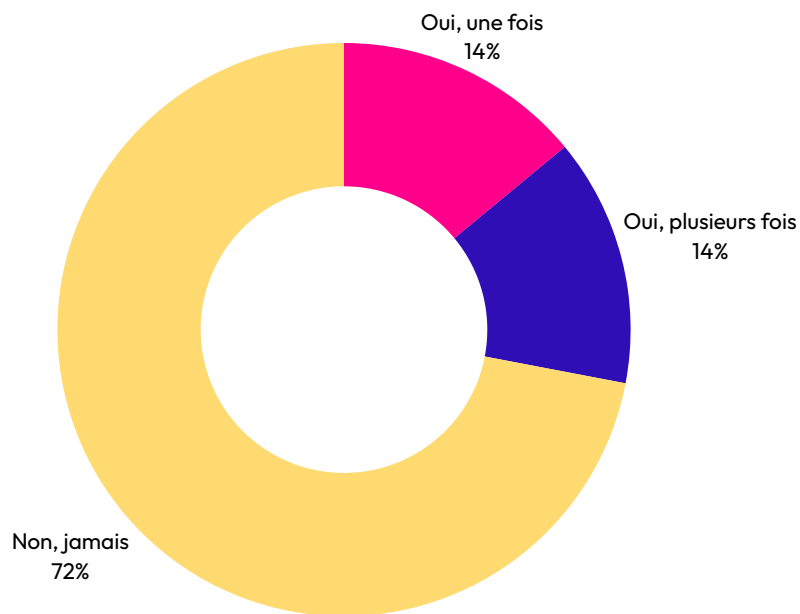


Sur les 6 derniers mois, estimez-vous que les conditions de crédit se sont durcies ?



69% ressentent un durcissement des règles pour la contraction d'un crédit

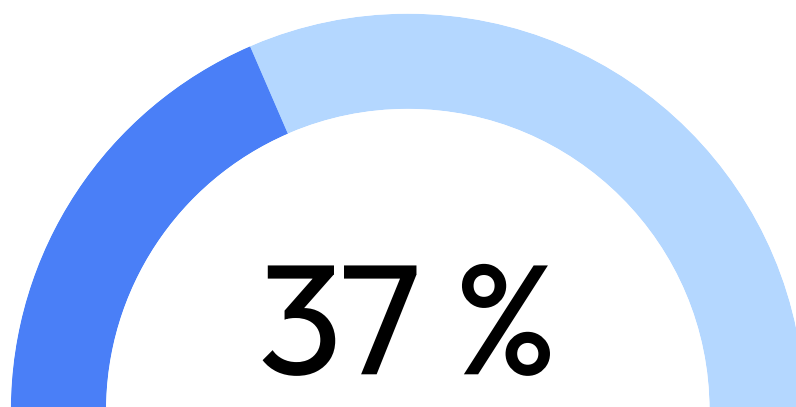
Sur les 6 derniers mois, avez-vous abandonné l'idée de contracter un crédit par peur de vous le voir refuser ?



BANQUE

Relations bancaires et frais supportés

Subissez-vous actuellement des frais bancaires liés à des difficultés de trésorerie (commission d'intervention, frais de rejet de chèques/prélèvements) ?



expriment subir des frais liés à leurs difficultés de trésorerie

Témoignages

“ Frais bancaires « classiques » très élevés. ”

“ Aucune aide des banques, ni soutien... ”

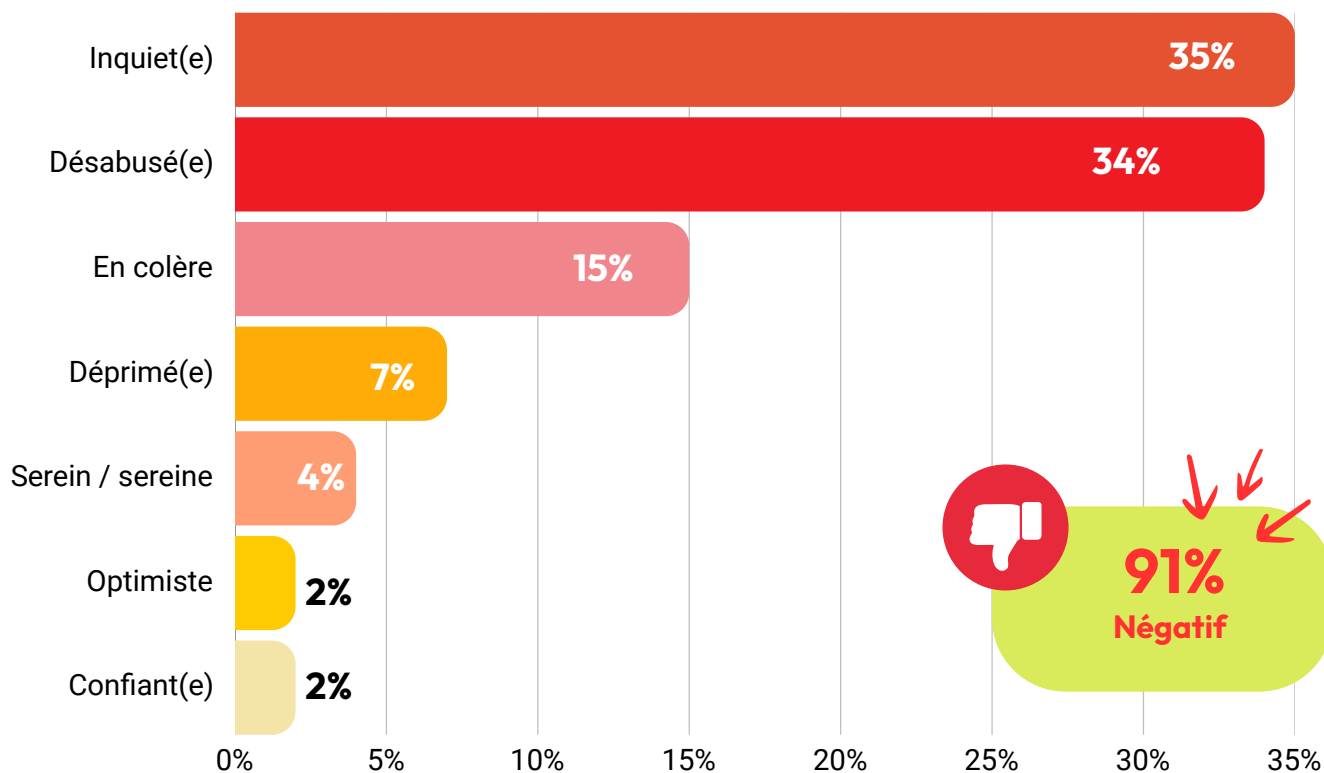
“ Les frais sont trop importants alors que nous sommes déjà en difficultés. ”

“ Grosse exagération des frais bancaires par les banques. ”

SOCIAL

Santé du dirigeant(e) et niveau de revenus

Quel est votre état d'esprit actuel en tant que chef d'entreprise ?

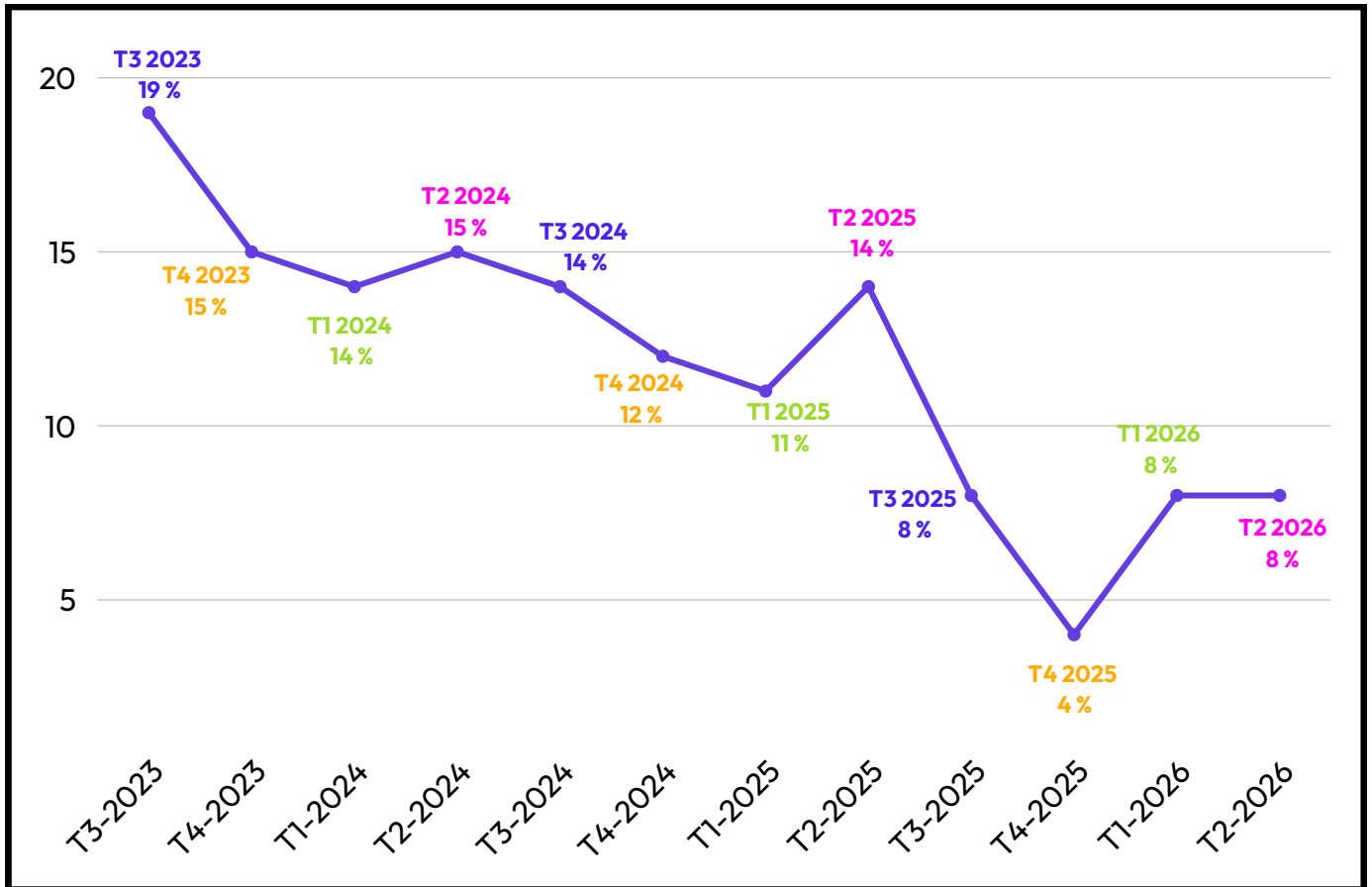


Un état d'esprit toujours plus négatif

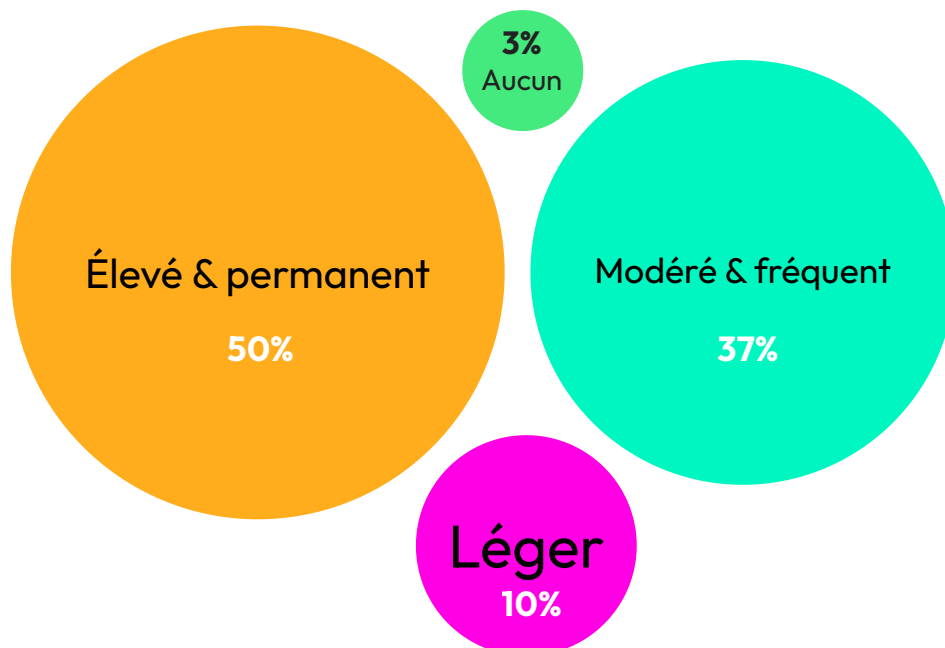
suivant l'évolution de la conjoncture économique & politique

- État général : 91% des répondants expriment un état d'esprit négatif, contre seulement 8% qui sont positifs.
- Augmentation du taux de personnes :
 - Désabusées = **24% au T1 2026** → **34% au T2 2026** ; soit une hausse de 10 points.

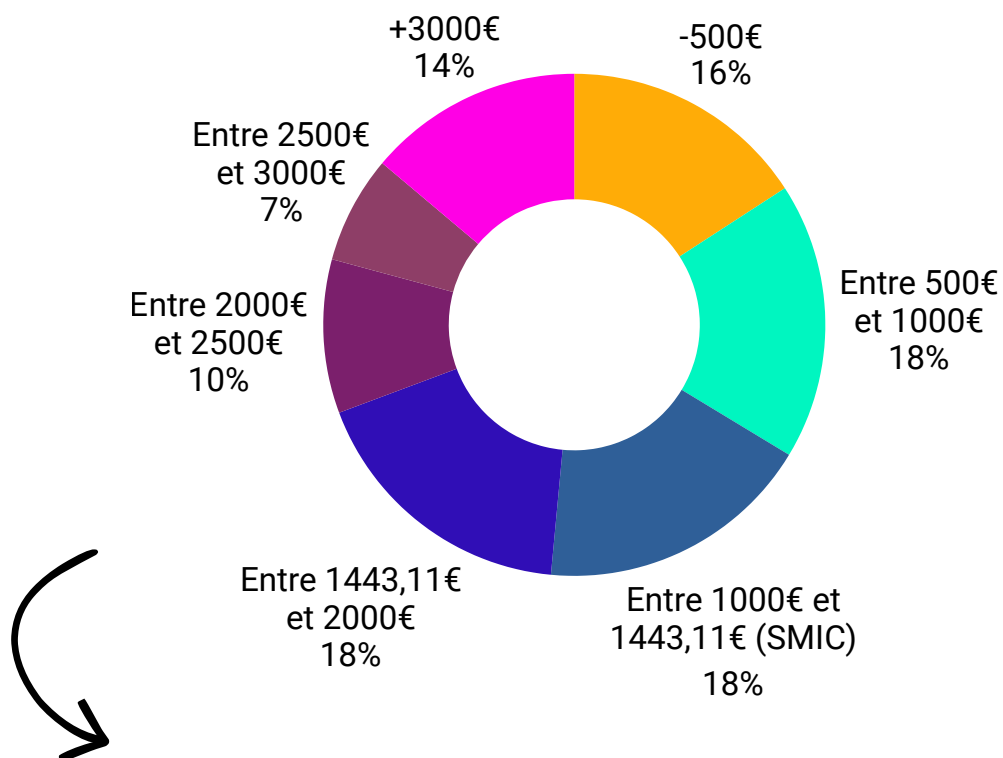
Évolution des chefs d'entreprise en situation d'état d'esprit positif, au cours des trois dernières années :



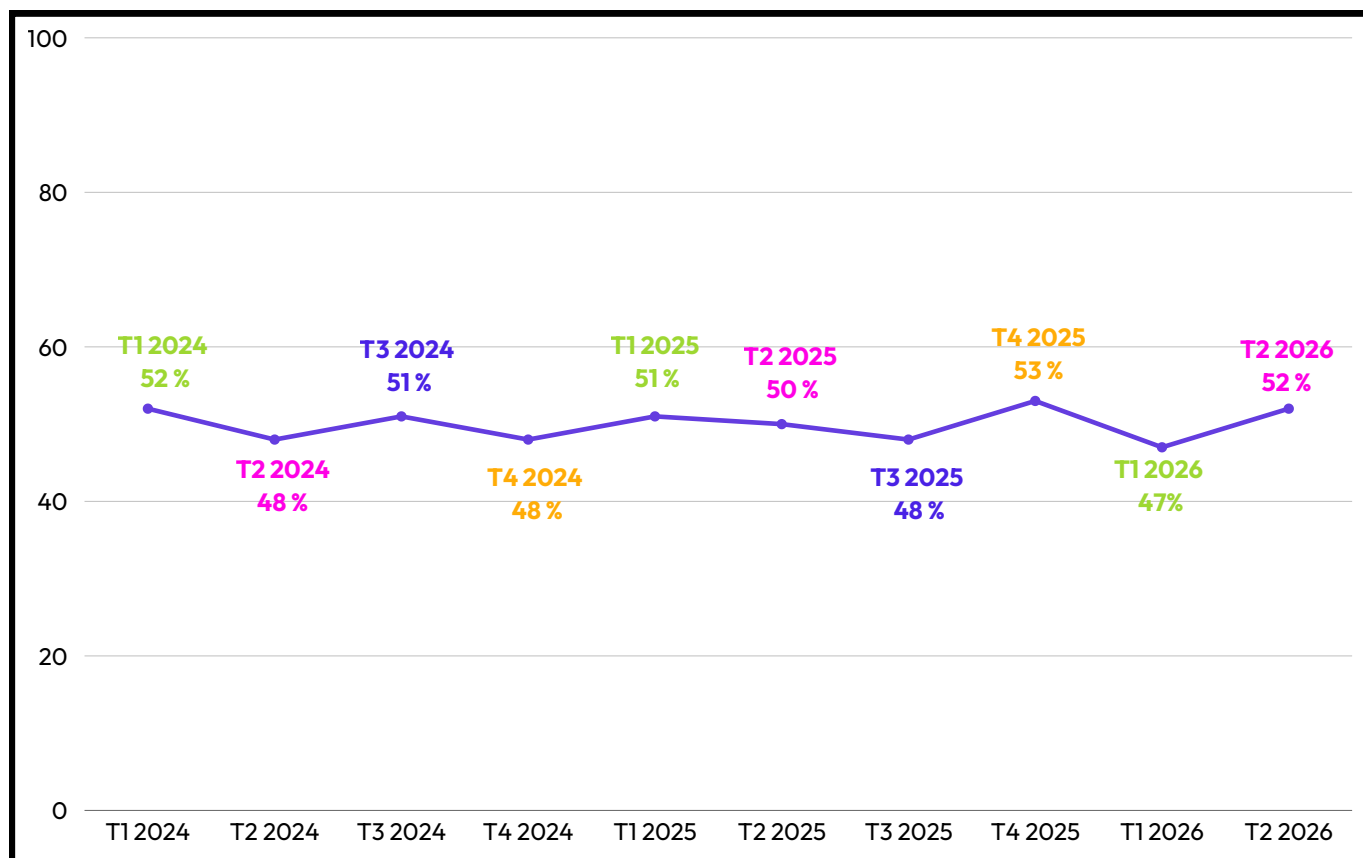
Comment qualifiez-vous votre niveau de stress à ce jour ?



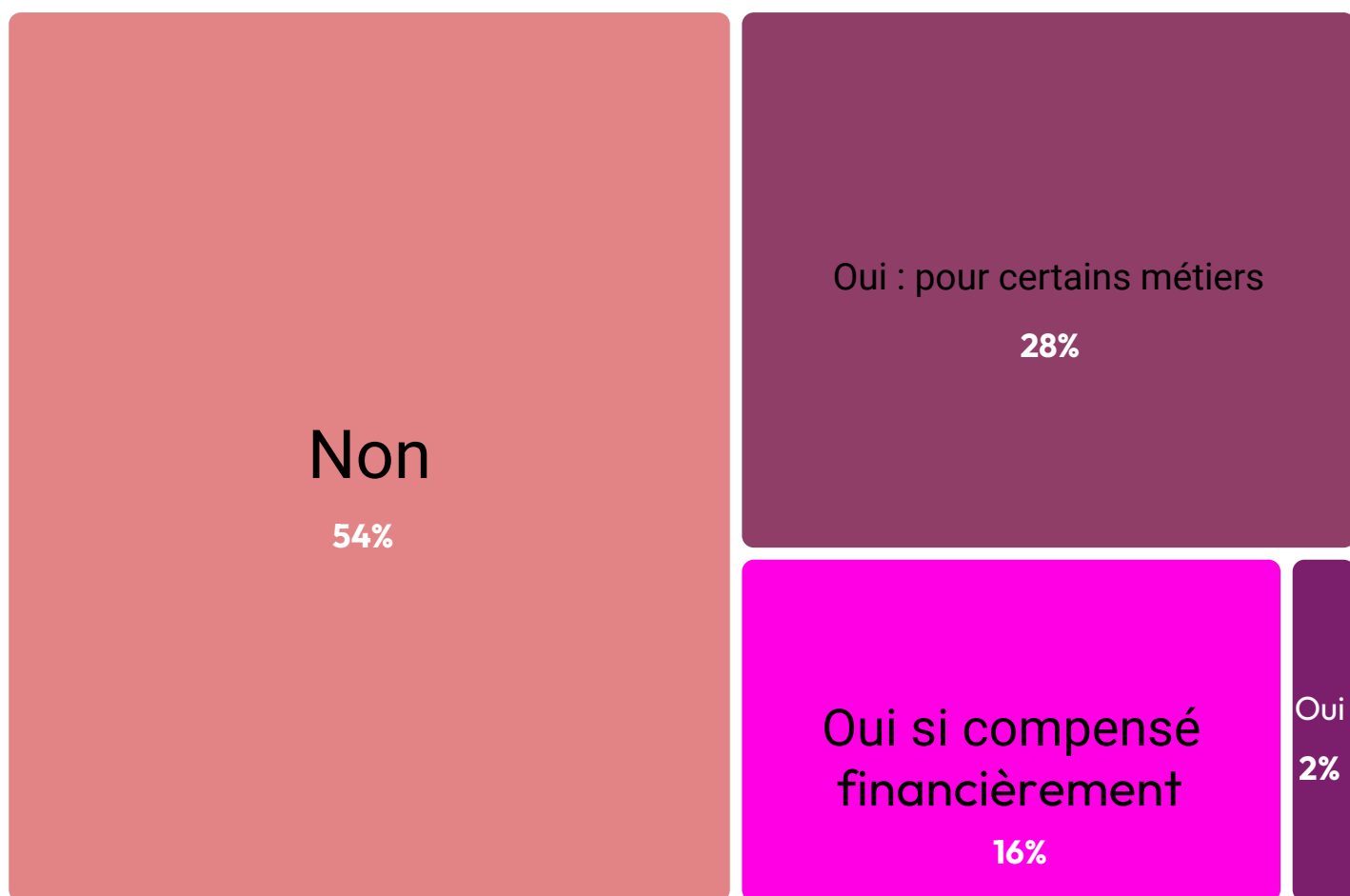
Quel est le montant de vos revenus personnels au T2 2026 ?



Taux de dirigeants dont la rémunération est inférieure au SMIC



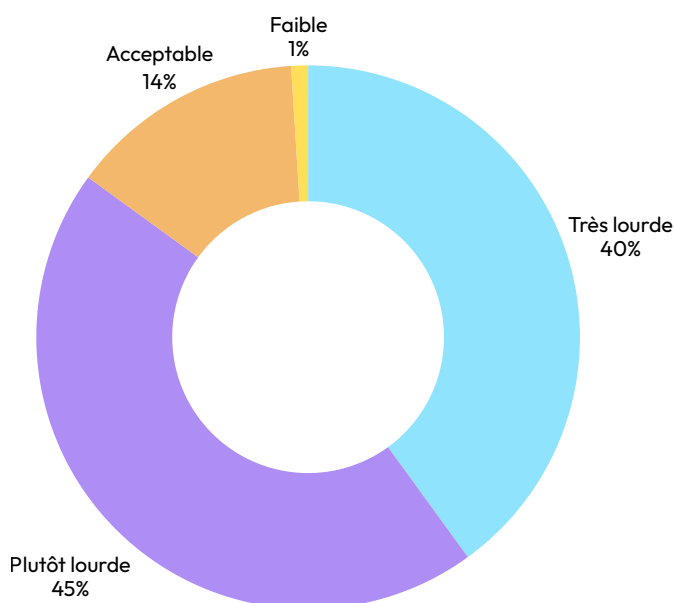
Le congé climatique, permettant aux salariés de s'absenter lors d'épisodes de fortes chaleurs, vous semble-t-il adapté à la réalité des TPE ?



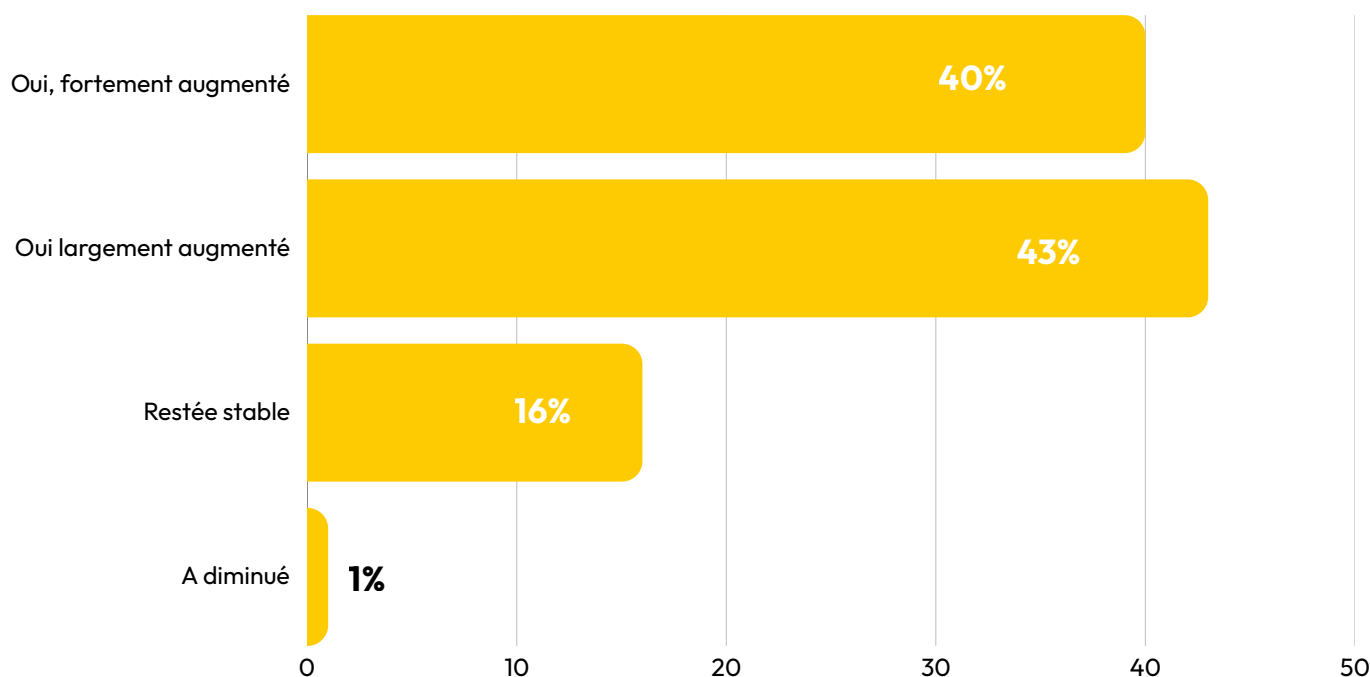
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Niveau de charges administratives pour les TPE

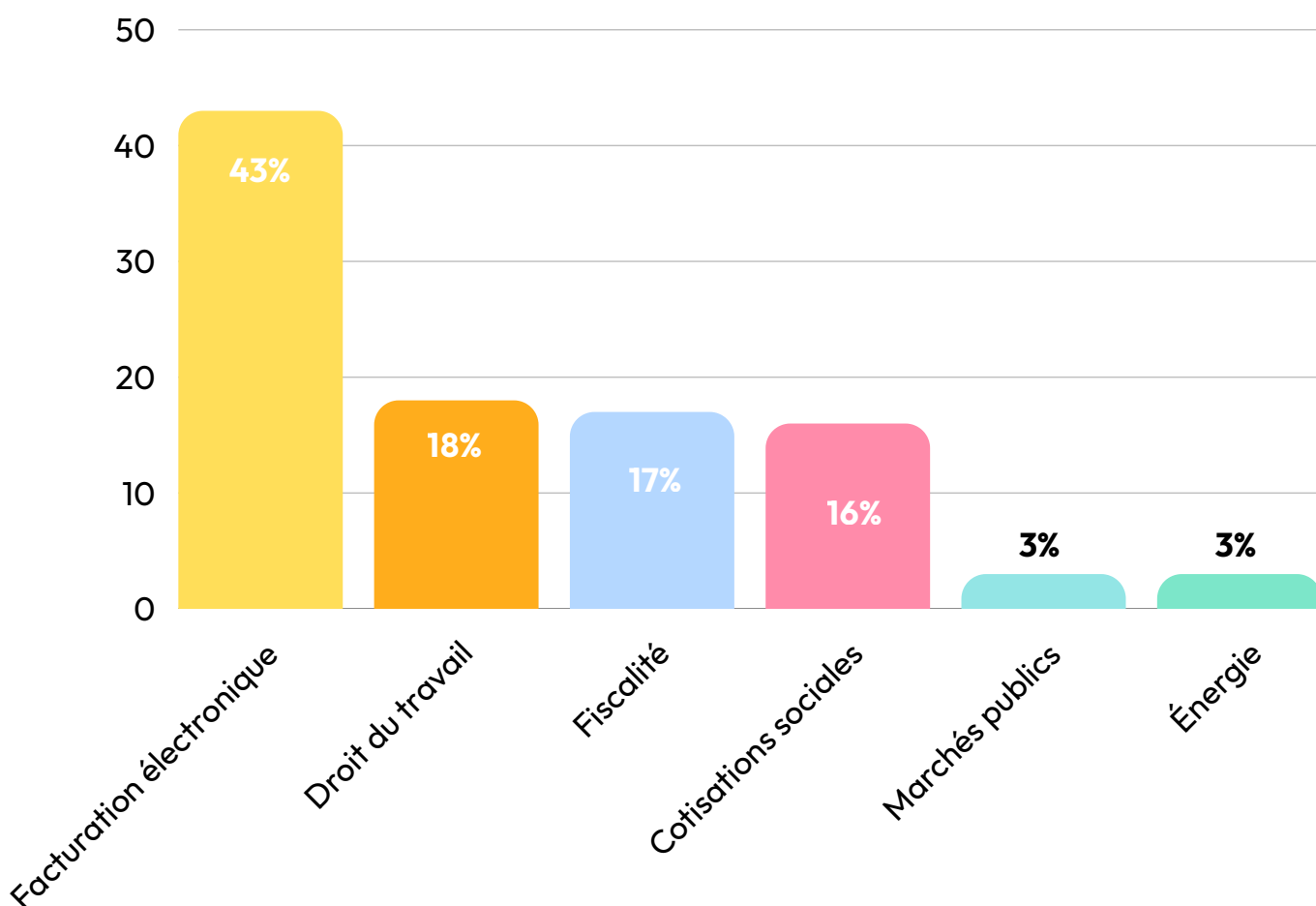
Comment qualifiez-vous aujourd'hui la charge administrative liée à la gestion de votre entreprise ?



Pensez-vous que la charge administrative a évolué ces dernières années ?



Parmi les domaines suivants, lesquels génèrent le plus de complexité administrative ?



Parmi les mesures suivantes, classez de la plus essentielle (1) à la moins essentielle (5), celles qui allégeraient votre charge administrative :



Pouvez-vous nous citer un exemple de charge administrative / de norme, à laquelle vous êtes ou avez été confronté(e) et qui vous semble aberrante ?

“

Depuis l'année dernière je fais face à de nouvelles normes obligatoires à mettre en place (hygiène, formation, affichages obligatoires, composition de produits, équipement de protection...), et bien que tout est sûrement utile dans une certaine mesure, nous avons à chaque fois 6 mois pour tout installer... Et du coup nous n'arrivons pas à suivre ! C'est impossible ! On est constamment dans l'urgence et la peur... Déjà que la conjoncture est plus que mauvaise on se sent maltraité, mal considéré...

”

EMPLOI

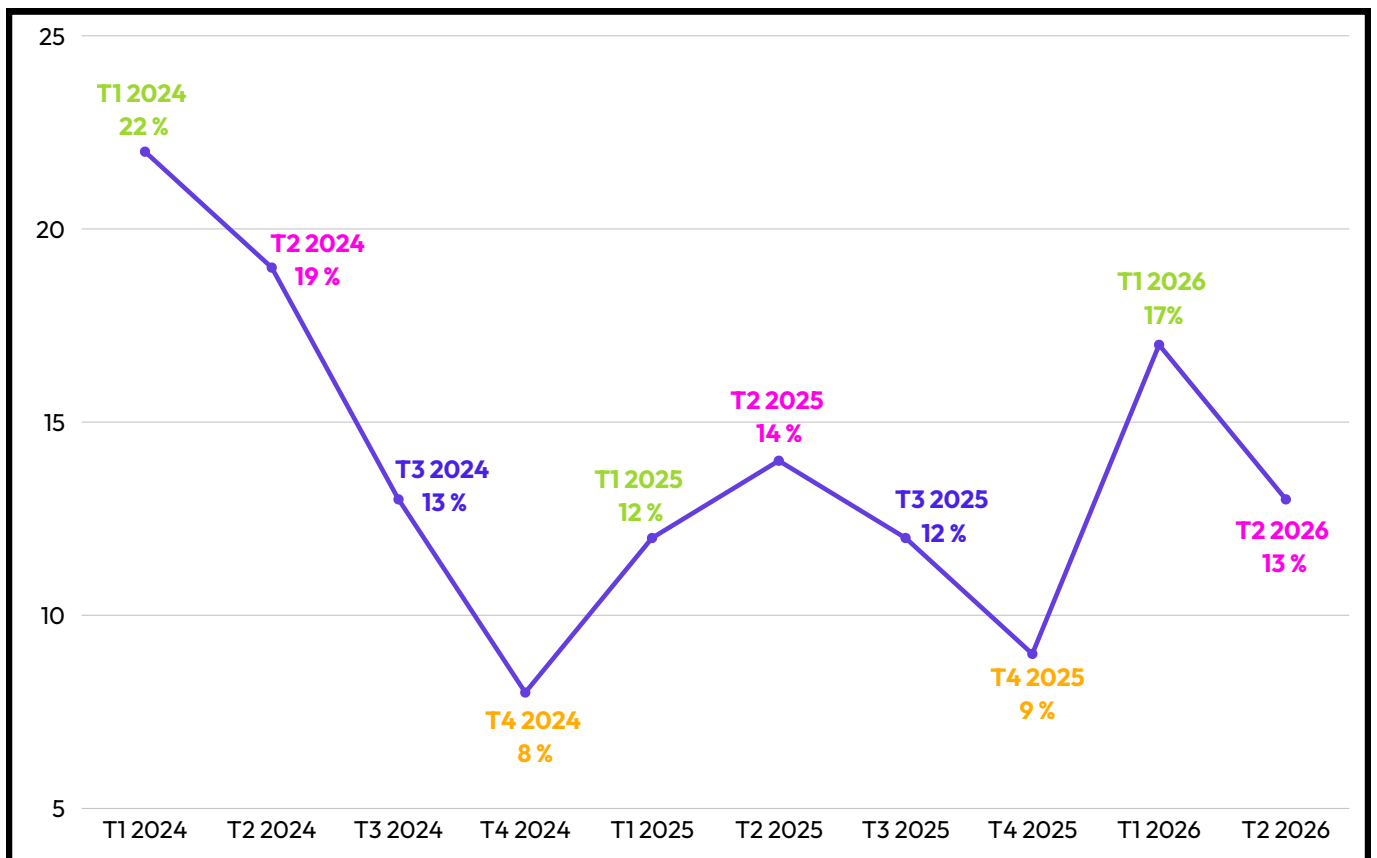
Recrutement et attractivité de l'emploi

Êtes-vous actuellement à la recherche de personnel ?

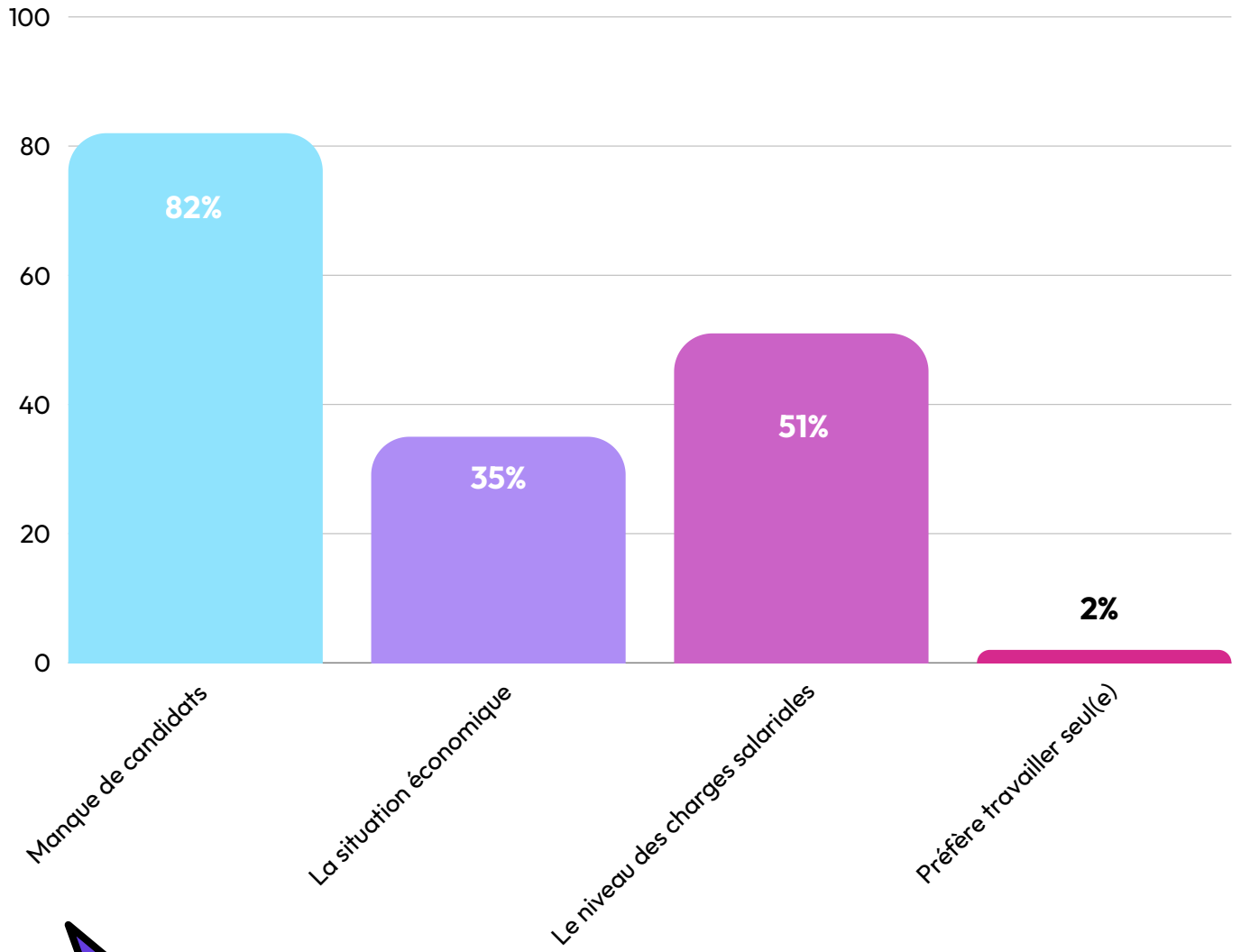


ne sont pas à la recherche de personnel

Evolution du taux de recherche de personnel

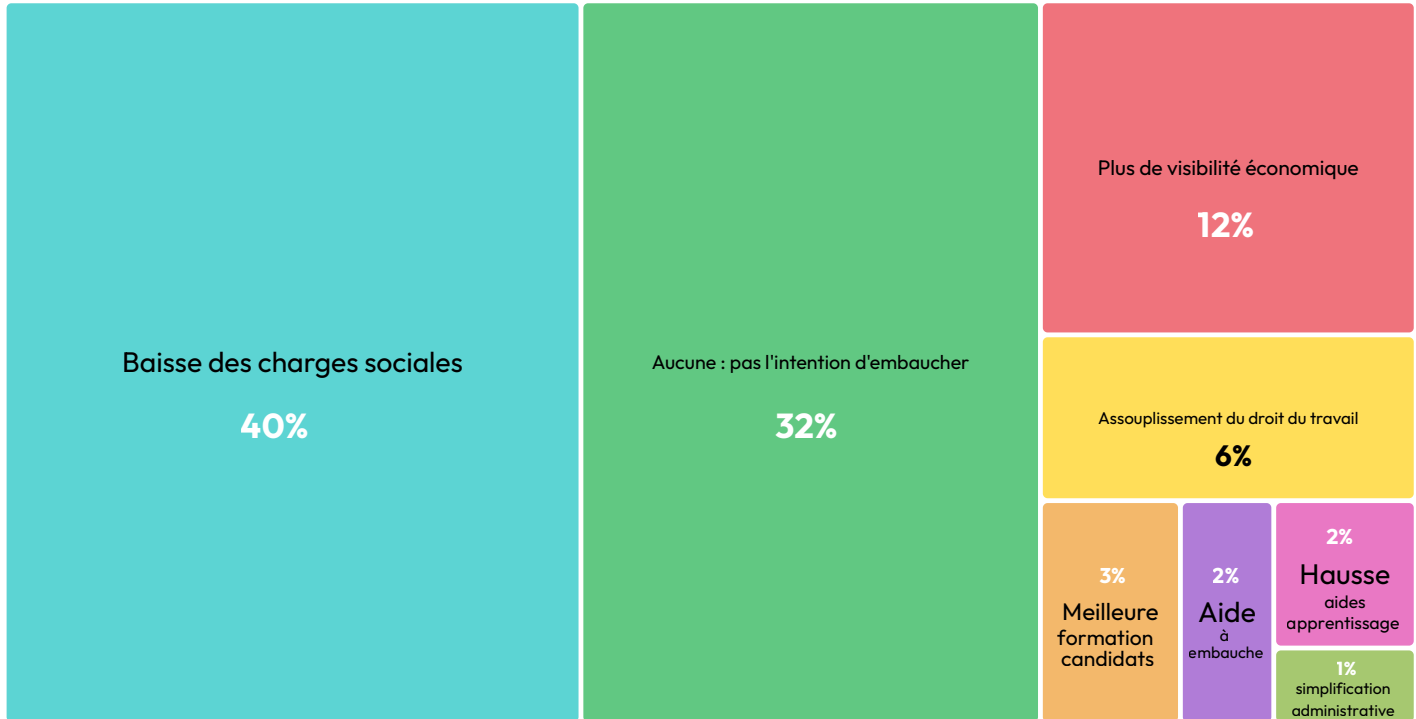


Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?



82% estiment que le manque de candidats (motivé et/ou compétent) représente la principale difficulté à l'embauche

Quelle mesure prioritaire faciliterait le plus l'embauche dans votre entreprise ?



Aides à l'embauche

Assouplissement droit du travail

Baisse des charges sociales

Meilleure formation des candidats

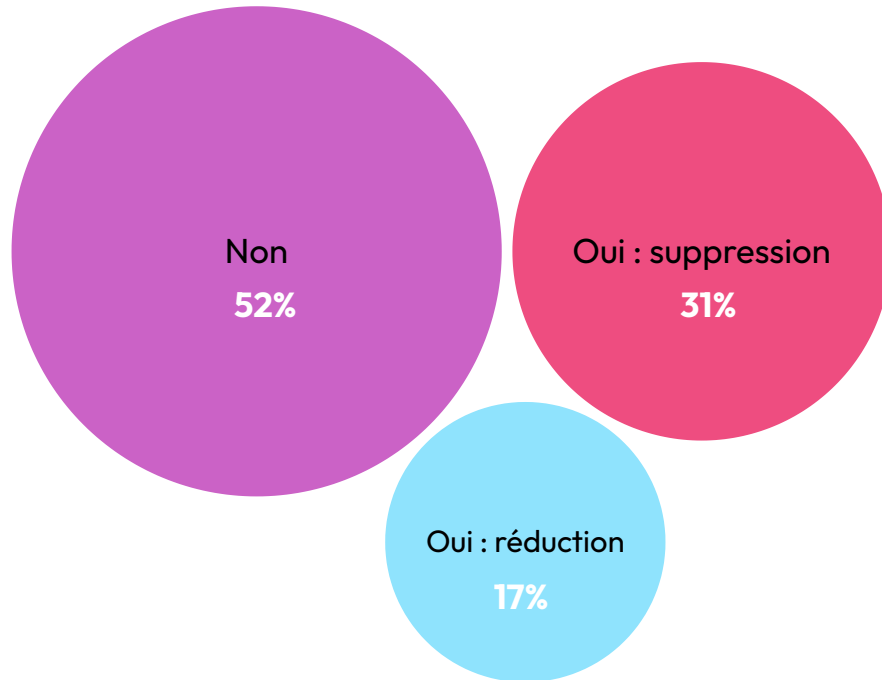
Simplification

Visibilité économique

administrative

Hausse des aides à l'apprentissage

La diminution des aides à l'apprentissage, vous a-t-elle contraint à réduire voire supprimer l'embauche d'apprentis ?



“ J'avais ce projet d'embaucher un apprenti, mais j'ai laissé tomber à cause de la diminution des aides, alors que j'en ai besoin...”

“ J'ai eu l'opportunité, mais coût 27 500€ avec une aide de 7 000€, trop lourd à porter pour ma structure.”

“ Notre activité de production audiovisuelle nous oblige à passer beaucoup de temps pour former nos apprentis. Entre les temps à l'Université et les temps passés en entreprise pour les former, le coût horaire devient exorbitant pour un personnel non qualifié.”

“ Je pense que l'apprentissage et l'avenir de nos futurs salariés à la condition que les TPE PME puissent être aidées pour former correctement les apprentis.”

RETRAITE

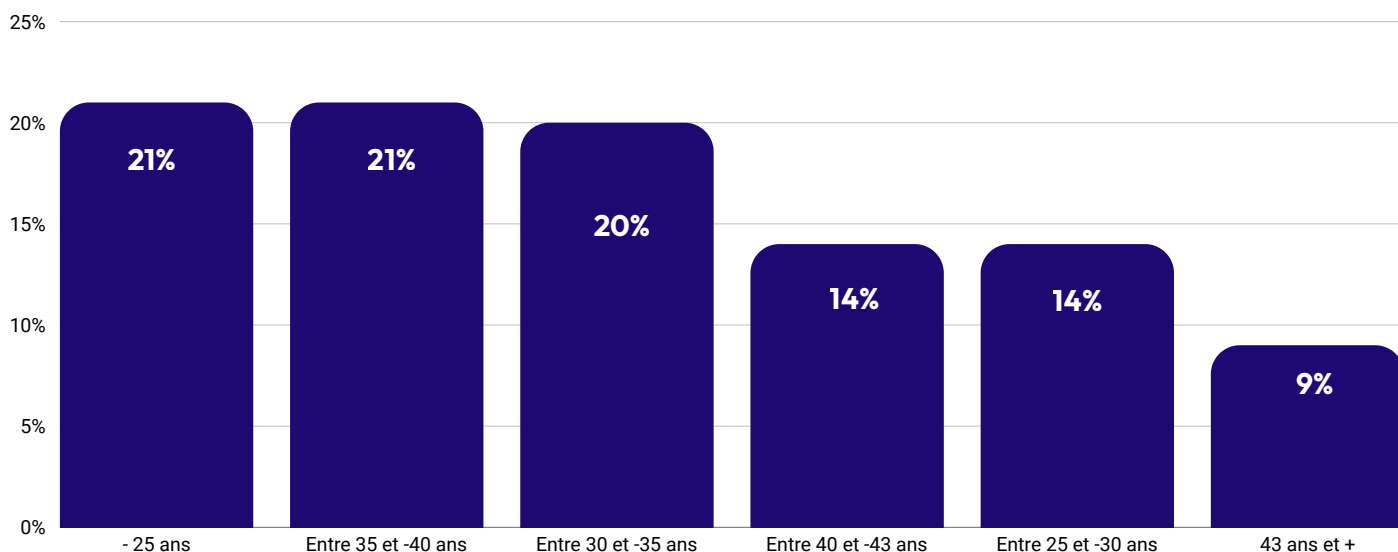
Trouver un équilibre entre cotisations, pension et âge de départ

CONTEXTE :

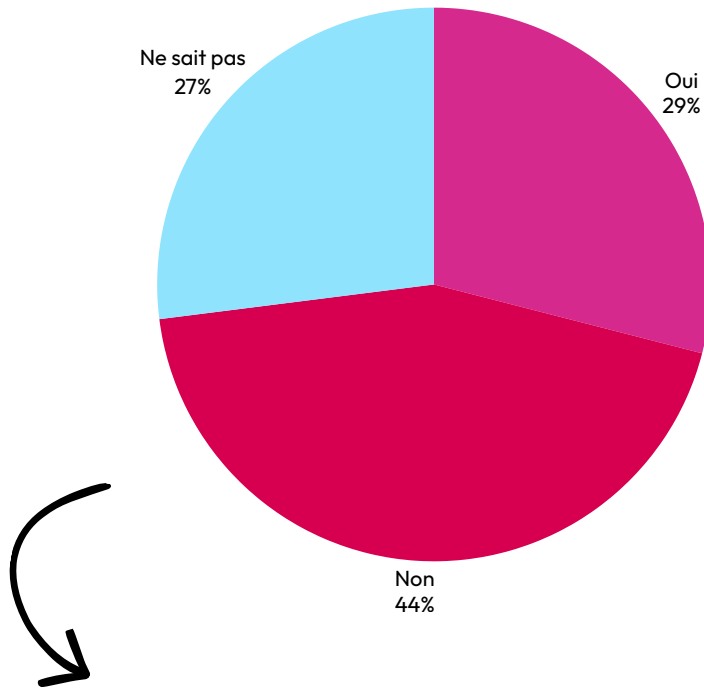
Alors que de nouvelles réflexions sont engagées sur l'avenir du système de retraite, plusieurs leviers sont régulièrement évoqués pour en assurer l'équilibre financier : niveau des cotisations, montant des pensions ou encore âge de départ.

Afin de mieux comprendre la perception des dirigeants de TPE et des travailleurs indépendants sur ces enjeux, nous avons interrogé nos adhérents sur le sujet pour recueillir leur avis :

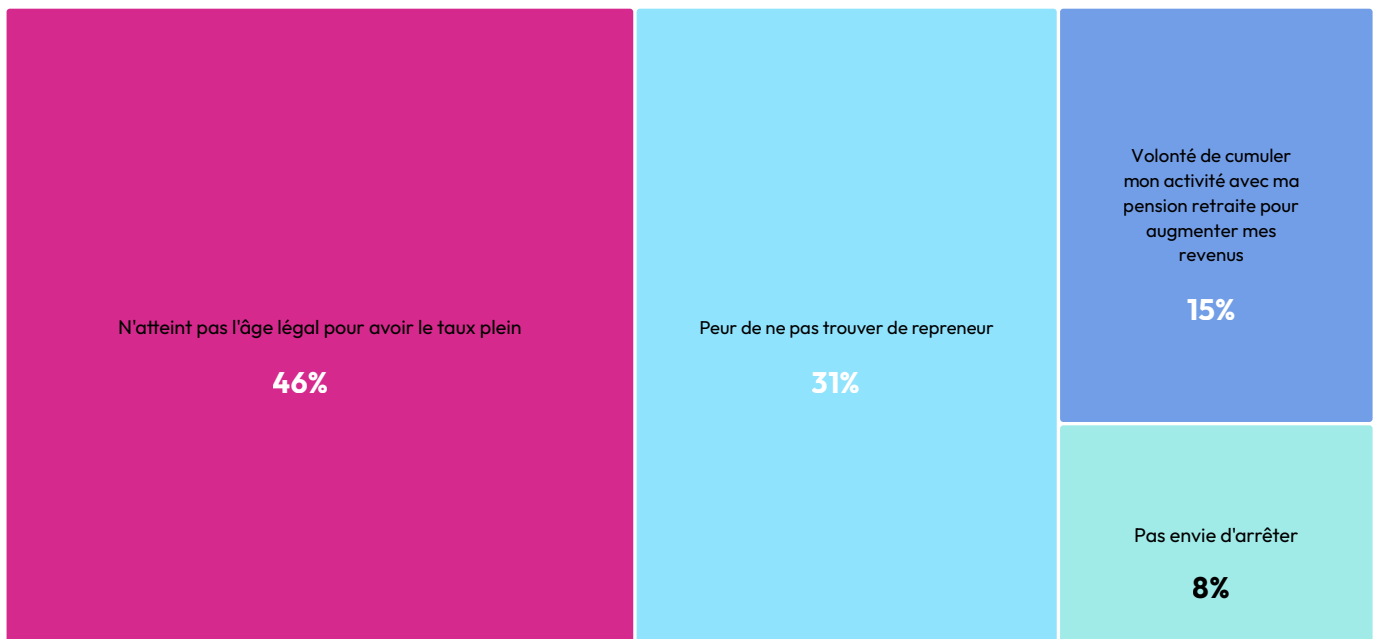
Quelle est la durée actuelle de votre carrière (tous régimes confondus : salarié, fonction publique, indépendant) ?



Entendez-vous poursuivre votre activité au-delà des 43 annuités obligatoires pour prétendre à une retraite à taux plein ?



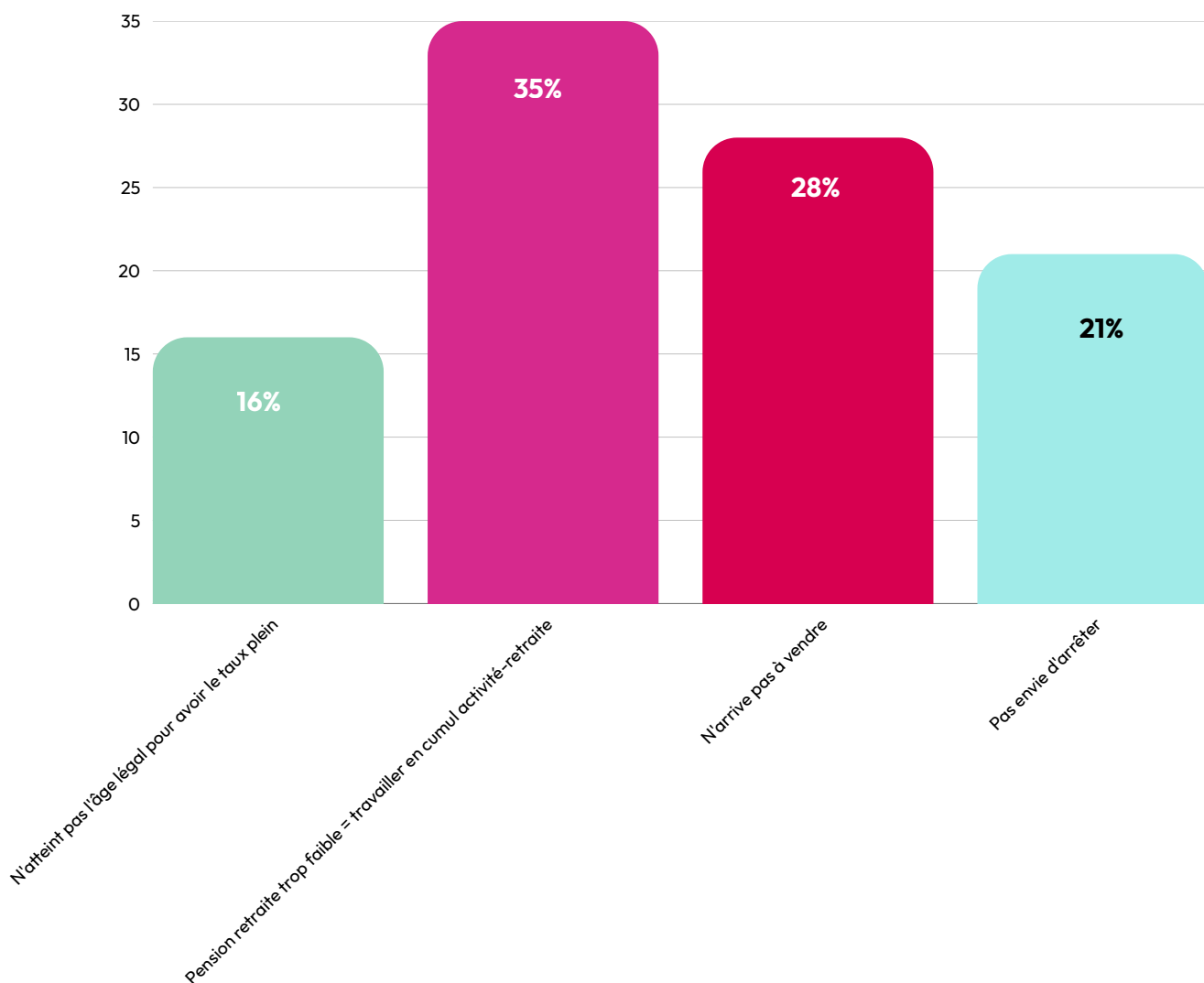
Pour quelles raisons vouloir poursuivre ?



Durée de carrière 43 ans et plus

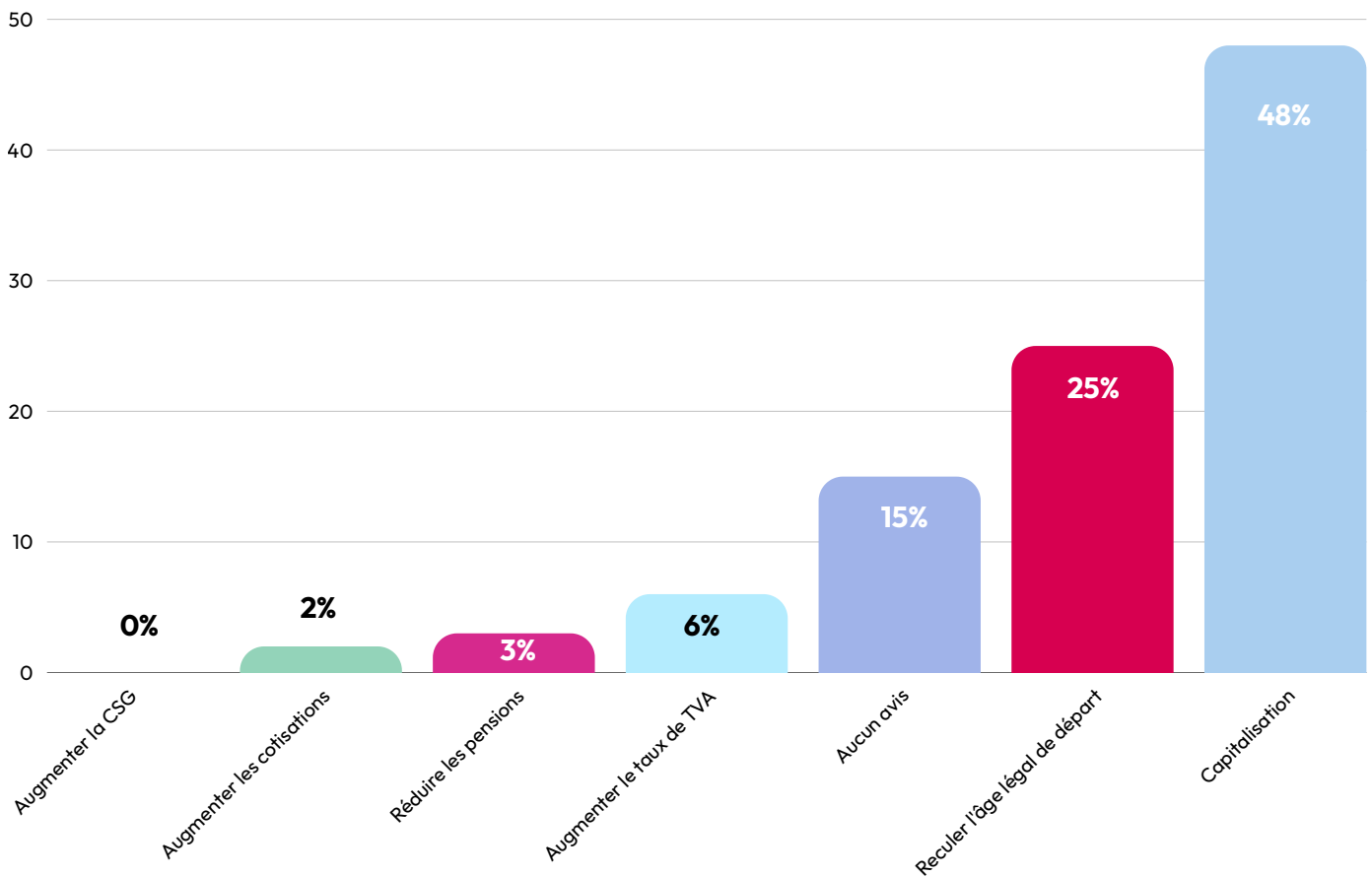
Vous avez atteint le nombre d'annuités de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Pour quelle raison poursuivez-vous votre activité ?



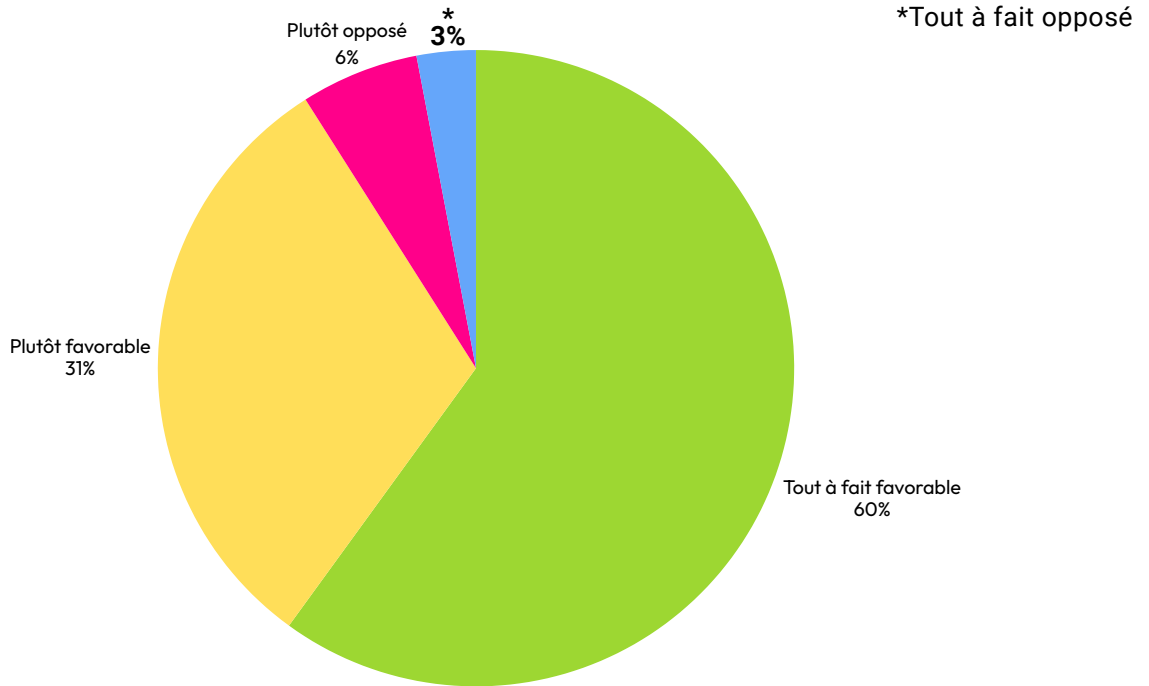
35% continuent car leur pension de retraite est trop faible.

Pour assurer l'équilibre du système de retraite, quelle mesure vous paraît la plus acceptable ?

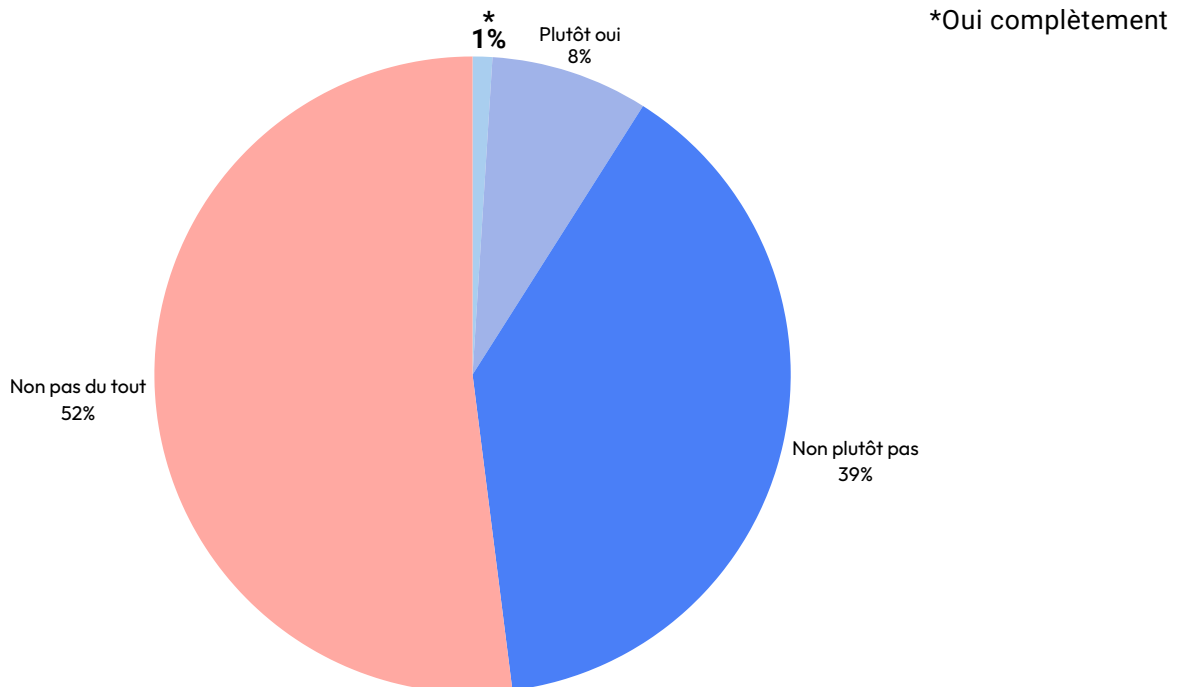


48% pensent qu'une capitalisation de la retraite serait la mesure la plus acceptable pour assurer l'équilibre du système.

Êtes-vous favorable à davantage de liberté pour poursuivre une activité professionnelle après l'âge légal de départ à la retraite ?



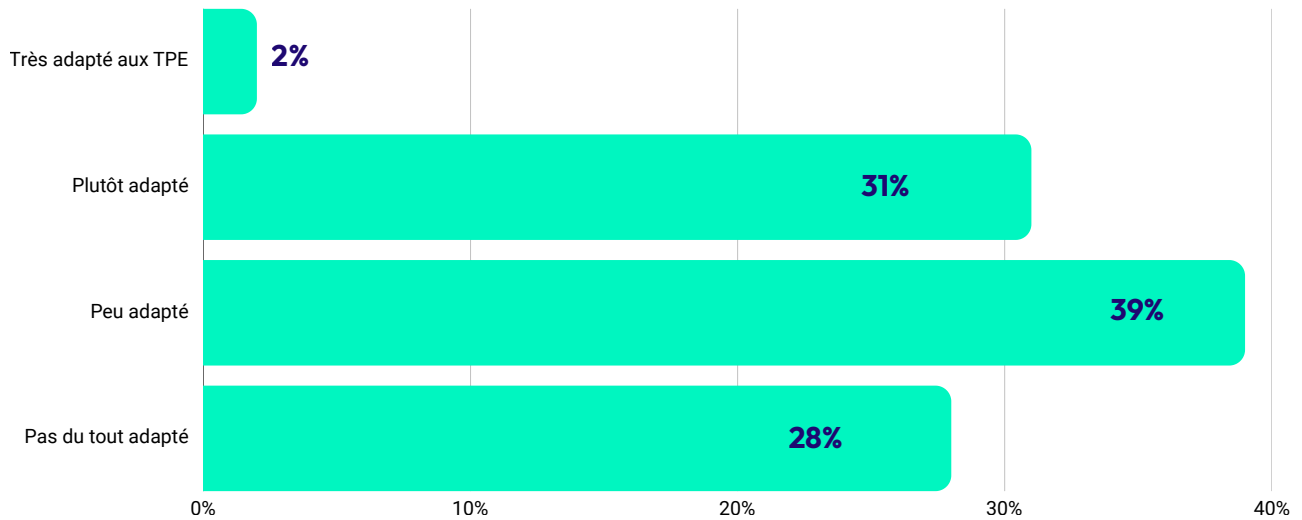
Considérez-vous que le niveau de cotisations sociales des indépendants est justifié au regard de la protection sociale dont ils bénéficient ?



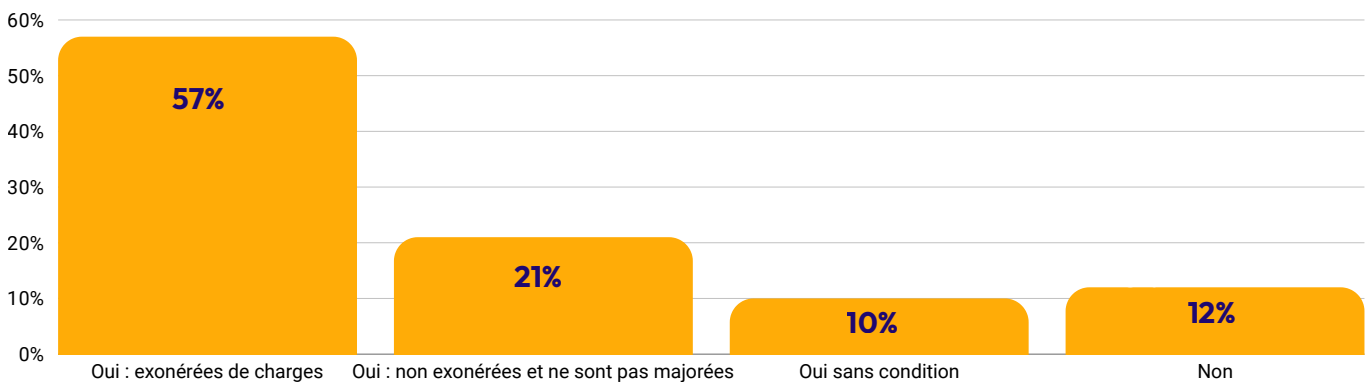
TEMPS DE TRAVAIL

Organisation du temps de travail dans les TPE

Le cadre actuel du temps de travail vous paraît-il :



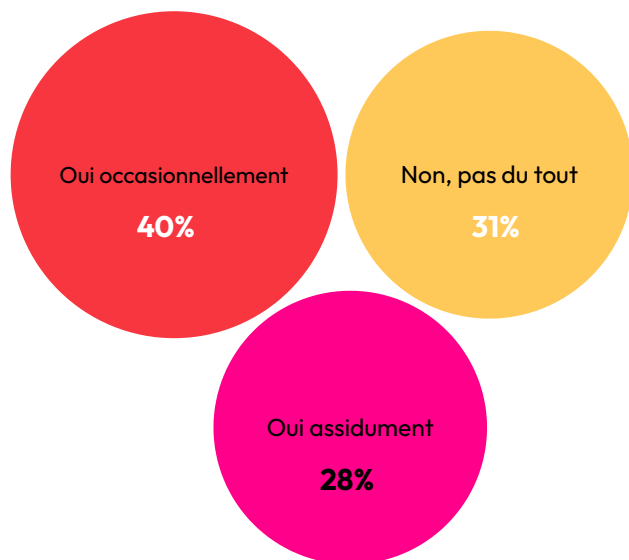
Seriez-vous favorable à ce que les accords relatifs au temps de travail puissent être validés directement par les salariés dans les TPE ?



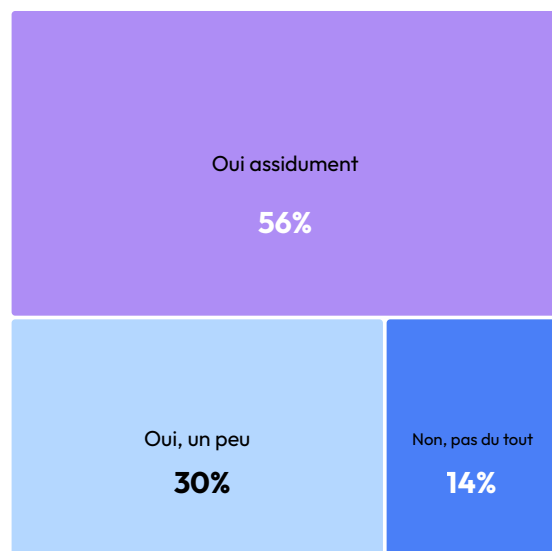
“ Il faut donner la possibilité de faire des contrats pouvant aller jusqu'à 39h voire 40h je crois. Chacun accepte ou pas, mais moi personnellement je paye à chaque technicien plus de 20h supplémentaires par mois. ”

PRÉSIDENTIELLE 2027

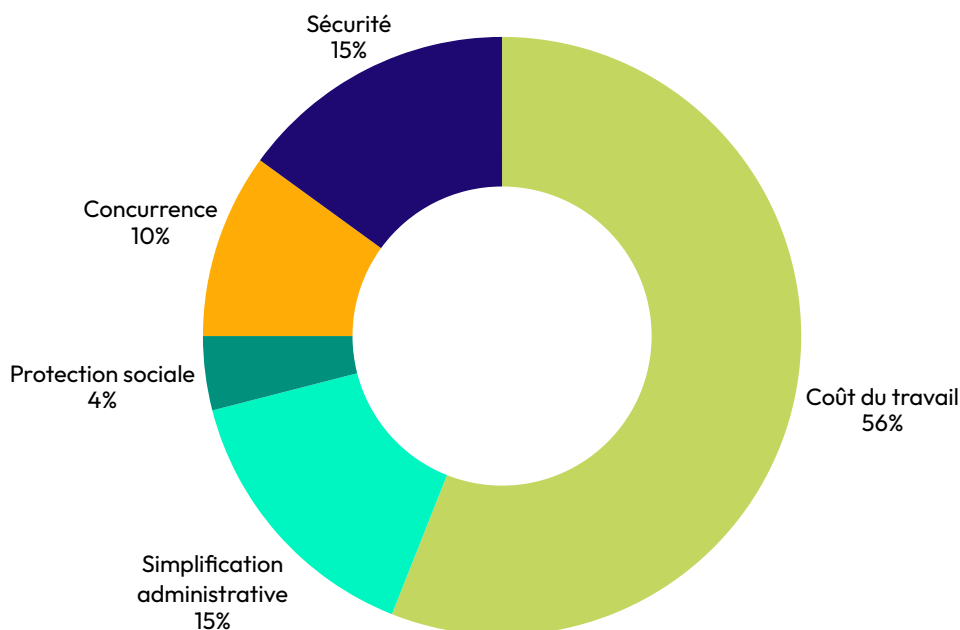
Avez-vous commencé à vous intéresser à la campagne présidentielle ?



Suivez-vous, ou, allez-vous suivre avec attention ces présidentielles ?



Parmi les sujets suivants et en tant que chef d'entreprise, lequel vous semble devoir être prioritairement traité dans le cadre de cette Présidentielle ?



Quelle mesure changerait concrètement votre capacité à investir ou embaucher ?

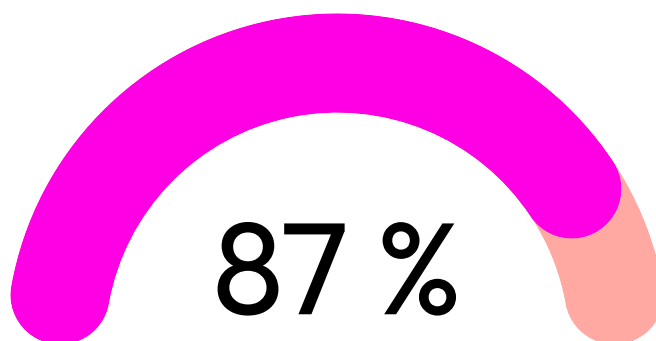
“ Une baisse significative des charges pour les TPME et une aide conséquente pour le GAZOIL. Nous transporteur nous ne pouvons amortir nos autocars que sur 7 ans maximum pour des investissements d'environ 300.000 € alors que dans l'industrie ils peuvent amortir sur 15 ou 20 ans ! ”

“ Remettre de l'optimisme dans le pays. ”

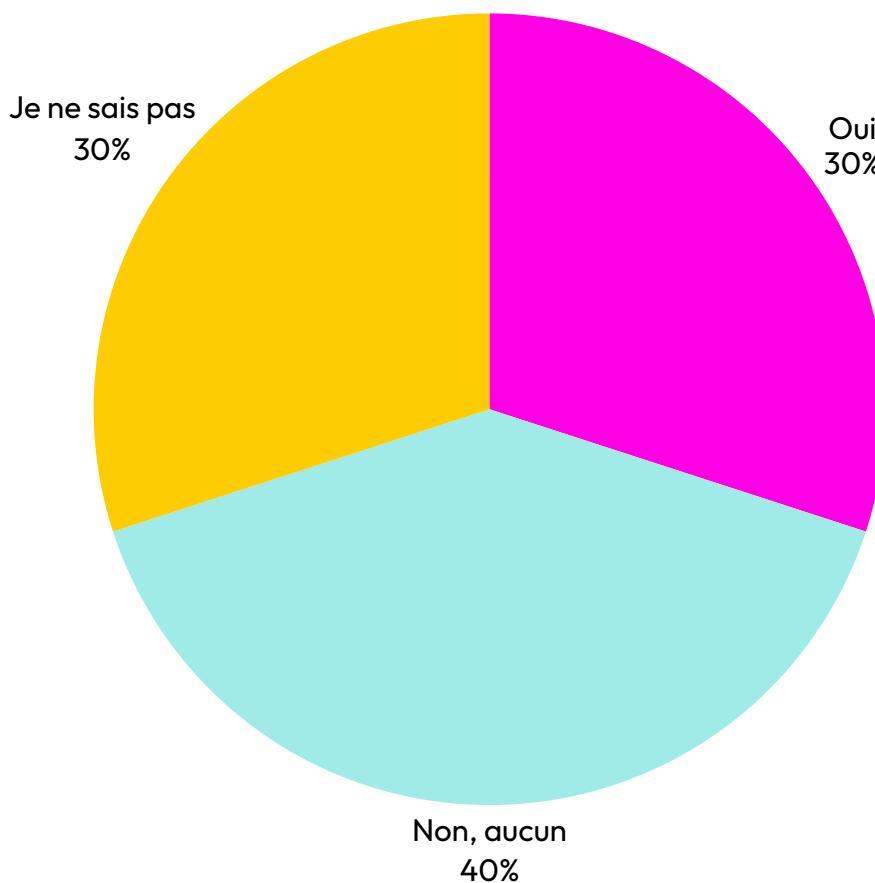
“ Simplification administrative et baisse des charges. ”

“ Augmentation salaire NET + baisse des charges + baisse des allocations sociales = vrai delta entre une personne qui travaille et une personne qui ne travaille pas ”

Pensez-vous aller voter en avril-mai 2027 ?



Globalement, estimez-vous qu'au moins l'un des candidat(e)s déclaré(e)s est à la hauteur des enjeux du pays et des problématiques des TPE ?



Principaux enseignements

1. État de santé économique : les TPE sont entrées dans une logique de préservation

Une dégradation simultanée de l'activité et de la rentabilité

Le deuxième trimestre 2026 ne traduit pas un simple ralentissement conjoncturel, mais une **contraction généralisée des principaux indicateurs économiques des TPE** :

- Près de 65 % des dirigeants constatent une **baisse de leur chiffre d'affaires** par rapport au premier trimestre, dont 23 % une forte baisse.
- La **dégradation** est encore plus marquée sur la **rentabilité** : 70 % déclarent une diminution de leur marge nette, contre seulement 5 % qui constatent une hausse.

L'écart entre l'évolution du chiffre d'affaires et celle des marges montre que les TPE subissent une **double pression** : une **demande insuffisante et des coûts fixes** ou variables qu'elles ne parviennent plus à répercuter intégralement dans leurs prix. Les petites entreprises ne sont plus dans une dynamique d'investissement ou de développement, mais dans une logique de conservation de leur activité et de réduction des dépenses.

Une trésorerie qui ne joue plus son rôle d'amortisseur

La baisse de l'activité se transmet directement à la situation financière des entreprises.

61 % des dirigeants indiquent que leur trésorerie a diminué au cours du trimestre. **Une entreprise sur deux rencontre actuellement des difficultés de trésorerie**, dont 18 % des difficultés importantes.

La légère amélioration du nombre d'entreprises déclarant des problèmes de trésorerie — 50 % au deuxième trimestre contre 56 % au premier — ne doit pas masquer la fragilité persistante des situations individuelles.

38 % des répondants disposent de moins de trois mois de visibilité financière, parmi lesquels 12 % rencontrent déjà des difficultés immédiates pour faire face à leurs charges.

Une part significative des TPE fonctionne donc sans véritable réserve de sécurité. Un nouvel aléa — baisse supplémentaire de la fréquentation, impayé, dépense exceptionnelle ou hausse de charges — peut rapidement transformer une tension de trésorerie en cessation de paiement.

La baisse de la demande constitue le premier facteur de fragilisation

La baisse du chiffre d'affaires est citée par 68 % des répondants comme le principal facteur pesant sur leur trésorerie. Elle est suivie par les cotisations sociales sur les salaires, citées par 52 %, les cotisations personnelles du dirigeant par 47 %, l'inflation des matières premières par 46 %, la fiscalité par 43 % et les coûts de l'énergie par 36 %.

Cette hiérarchie montre que les difficultés des TPE ne peuvent être résumées au seul niveau des prélèvements. **Le premier problème reste l'insuffisance d'activité. Mais celle-ci devient d'autant plus critique que les entreprises doivent continuer à supporter des charges sociales, fiscales, énergétiques et administratives peu ajustables à court terme.**

Principaux enseignements

Cette absence de reprise de la demande est clairement ressentie sur le terrain : 87 % des dirigeants n'ont pas constaté de véritable regain de consommation depuis le début de l'année 2026.

Une visibilité économique presque inexistante

Les perspectives du second semestre demeurent très dégradées.

74 % des dirigeants expriment un sentiment négatif quant à leur capacité à développer leur activité, dont 18 % un sentiment très négatif.

Dans le même temps, **97 % considèrent que la France se trouve dans un contexte de crise économique.**

Cette perception influe directement sur les décisions d'investissement, de financement et de recrutement.

Même lorsqu'une entreprise dispose encore d'une trésorerie suffisante, l'incertitude conduit à reporter les projets et à préserver les liquidités disponibles.

Le **risque de renoncement entrepreneurial** atteint ainsi un niveau particulièrement élevé : 34 % des dirigeants envisagent une cessation d'activité ou déclarent y penser, contre 17 % à la fin de l'année 2024.

Un accès au crédit moins dégradé qu'il n'est perçu, mais marqué par l'autocensure

Un quart des entreprises a sollicité un crédit bancaire au cours des six derniers mois.

Parmi les demandes formulées, 72 % des crédits de trésorerie et 89 % des crédits d'investissement ont été acceptés, totalement ou partiellement.

Toutefois, **69 % des dirigeants estiment que les conditions d'accès au crédit se sont durcies.**

Surtout, **28 % ont déjà renoncé à demander un financement par crainte d'un refus.** Les statistiques d'acceptation ne mesurent donc que les dossiers effectivement déposés et ne rendent pas compte de l'autocensure bancaire.

Par ailleurs, **37 % des dirigeants déclarent supporter** des commissions d'intervention, frais de rejet ou autres **frais bancaires directement liés à leurs difficultés de trésorerie.**

Pour les entreprises les plus fragiles, la dégradation financière génère ainsi des coûts supplémentaires qui aggravent leur situation.

Principaux enseignements

2. Santé des dirigeants : les chefs d'entreprise absorbent personnellement le choc économique

Un état d'esprit massivement négatif

La crise des TPE n'est plus uniquement comptable.

Elle atteint directement les dirigeants dans leur capacité à se projeter et à poursuivre leur engagement entrepreneurial.

91 % des répondants expriment un état d'esprit négatif : 35 % se disent inquiets, 34 % désabusés, 15 % en colère et 7 % déprimés. Seuls 8 % se déclarent sereins, optimistes ou confiants.

Le développement du sentiment de désillusion est particulièrement significatif. La proportion de dirigeants se déclarant désabusés est passée de 24 % au premier trimestre à 34 % au deuxième trimestre 2026.

Ce glissement de l'inquiétude vers le désabusement traduit une **perte progressive de confiance dans la possibilité d'une amélioration rapide de la situation.**

Un niveau de stress devenu structurel

Un dirigeant sur deux qualifie son stress d'élevé et permanent. À ceux-ci s'ajoutent 37 % qui déclarent un stress modéré mais fréquent. Au total, 87 % des dirigeants sont confrontés à un stress récurrent, tandis que seuls 3 % disent ne pas en ressentir.

Cette pression permanente résulte de la concentration des responsabilités dans les petites structures : maintien de l'activité, paiement des charges et des salaires, relations avec les clients, démarches administratives et incertitude sur les revenus personnels.

Dans une TPE, les difficultés économiques ne sont pas absorbées par une organisation disposant de services financiers, juridiques ou de ressources humaines. Elles reposent directement sur le chef d'entreprise.

La rémunération du dirigeant comme variable d'ajustement

La moitié des dirigeants répondants ne tire plus de son activité une rémunération équivalente au salaire minimum.

52 % disposent d'un revenu personnel inférieur au SMIC.

Plus précisément :

- 16 % perçoivent moins de 500 euros par mois ;
- 18 % perçoivent entre 500 et moins de 1 000 euros ;
- 18 % perçoivent entre 1 000 euros et le SMIC.

Ainsi, **plus d'un dirigeant sur trois vit avec moins de 1 000 euros par mois et un sur six avec moins de 500 euros.**

Ces données confirment que le dirigeant agit comme le premier amortisseur de la crise. Pour maintenir son entreprise, régler ses fournisseurs ou préserver l'emploi de ses salariés, il réduit ou suspend sa propre rémunération. Cette situation interroge la soutenabilité économique, sociale et sanitaire du modèle entrepreneurial lorsque le travail, la prise de risque et les responsabilités n'assurent plus un revenu minimal.

Principaux enseignements

3. Emploi : une dynamique de recrutement presque à l'arrêt

L'incertitude économique gèle les intentions d'embauche

Seules 13 % des entreprises recherchent actuellement du personnel, contre 17 % au premier trimestre 2026.

À l'inverse, 87 % ne sont engagées dans aucune démarche de recrutement.

Cette faiblesse des intentions d'embauche est cohérente avec la dégradation de l'activité et des marges. Une TPE ne recrute que lorsqu'elle dispose à la fois de commandes suffisantes, d'une visibilité minimale et de la capacité financière d'assumer durablement le coût du salarié.

Or ces trois conditions sont aujourd'hui rarement réunies.

Les difficultés de recrutement associent pénurie de candidats et coût du travail

Le graphique détaillé consacré aux entreprises qui recrutent place le manque de candidats à 82 %, devant le niveau des charges salariales à 51 % et la situation économique à 35 %.

Le principal levier demandé pour faciliter l'embauche reste néanmoins la baisse des charges sociales, citée par 40 % des répondants.

Viennent ensuite une meilleure visibilité économique, pour 12 %, et l'assouplissement du droit du travail, pour 6 %.

Ces réponses montrent que **la pénurie de candidats et le coût du travail ne sont pas deux difficultés indépendantes**. Le niveau des charges réduit la capacité des petites entreprises à proposer une rémunération attractive, à sécuriser un recrutement ou à conserver une marge suffisante une fois le salarié embauché.

La priorité n'est donc pas la création d'un nouveau dispositif d'aide ponctuelle, mais la réduction durable du coût d'entrée dans l'emploi et le rétablissement d'une visibilité économique suffisante.

La réduction des aides à l'apprentissage produit déjà des effets

La diminution des aides à l'apprentissage a conduit 48 % des répondants concernés à modifier leurs recrutements d'apprentis : **31 % ont supprimé les embauches prévues et 17 % les ont réduites**.

Ce résultat met en évidence la sensibilité particulière des TPE au coût de formation des apprentis. Dans une petite structure, l'apprentissage implique non seulement un coût salarial, mais aussi du temps consacré par le dirigeant ou les salariés expérimentés à la formation du jeune.

Une réduction brutale des aides peut ainsi rendre économiquement impossible un recrutement pourtant nécessaire à la transmission des savoir-faire et au renouvellement des effectifs.

Principaux enseignements

4. Temps de travail : un cadre jugé trop rigide pour les réalités des TPE

Deux dirigeants sur trois jugent le cadre actuel inadapté

67 % des répondants considèrent que le cadre actuel du temps de travail est peu ou pas du tout adapté aux TPE. Seuls 2 % le jugent très adapté et 31 % plutôt adapté.

Les besoins d'une petite entreprise évoluent au rythme des commandes, des chantiers, de la saisonnalité et de la fréquentation. Les mécanismes existants d'annualisation, de modulation ou d'accord collectif sont souvent perçus comme trop complexes ou juridiquement risqués pour des structures dépourvues de service de ressources humaines. L'enjeu exprimé n'est donc pas nécessairement d'augmenter uniformément le temps de travail, mais de permettre une organisation plus souple, négociée et compréhensible.

Une forte demande de validation directe par les salariés

Le questionnaire fait apparaître **88 % de réponses favorables, sous différentes conditions, à la possibilité de faire valider directement par les salariés les accords relatifs au temps de travail dans les TPE**. Seuls 12 % s'y opposent.

Cette attente traduit la recherche d'un dialogue social adapté aux petites structures, dans lesquelles l'employeur et les salariés travaillent quotidiennement ensemble, mais où les procédures de négociation collective conçues pour les grandes entreprises sont difficilement applicables.

La souplesse demandée reste toutefois largement associée au coût des heures supplémentaires et à leur traitement social. **Les dirigeants souhaitent pouvoir offrir davantage d'heures et donc davantage de rémunération à leurs salariés, sans que le surcoût en cotisations rende l'opération économiquement dissuasive.**

Les nouvelles obligations doivent être ciblées et financièrement soutenables

La question du **congé climatique** illustre cette exigence de proportionnalité.

54 % des répondants estiment qu'un congé permettant aux salariés de s'absenter lors de fortes chaleurs n'est pas adapté à la réalité des TPE. Néanmoins, 28 % l'accepteraient pour certains métiers et 16 % à condition qu'il fasse l'objet d'une compensation financière.

Le rejet porte donc moins sur la prise en compte du risque climatique que sur la création d'un droit uniforme, sans distinction entre les activités et sans prise en charge du coût pour l'entreprise.

Principaux enseignements

5. Retraite : une demande de liberté qui masque souvent une nécessité économique

La poursuite d'activité n'est pas toujours un choix

L'enquête fait apparaître une **distinction essentielle entre la volonté de travailler plus longtemps et l'obligation économique de poursuivre son activité.**

Parmi les dirigeants ayant déjà accompli entre 40 et 43 années de carrière, 29 % envisagent de poursuivre au-delà des 43 annuités nécessaires au taux plein et 27 % ne savent pas encore s'ils pourront arrêter.

Les principales raisons invoquées sont :

- l'absence d'âge légal permettant de liquider la retraite, malgré le nombre d'annuités, pour 46 % ;
- la crainte de ne pas trouver de repreneur, pour 31 % ;
- la volonté de cumuler pension et revenus d'activité, pour 15 % ;
- l'absence d'envie d'arrêter, pour seulement 8 %.

Pour les professionnels ayant déjà atteint 43 années de carrière et pouvant bénéficier du taux plein, les motivations restent majoritairement économiques :

- 35 % continuent parce que leur pension serait trop faible;
- 28 % parce qu'ils ne parviennent pas à vendre leur entreprise;
- 16 % parce qu'ils n'ont pas encore atteint l'âge légal;
- La volonté personnelle de rester en activité ne constitue le motif principal que pour 21 %.

La poursuite d'activité ne doit donc pas être interprétée comme une adhésion spontanée au recul de l'âge de la retraite. Elle résulte fréquemment d'un niveau de pension insuffisant, d'une impossibilité de transmettre l'entreprise ou du décalage entre durée de cotisation et âge légal.

Une forte opposition aux solutions reposant sur de nouveaux prélèvements

Interrogés sur la mesure la plus acceptable pour assurer l'équilibre du système de retraite, 48 % des répondants prônent la mise en place d'un système par capitalisation.

Parmi les leviers testés, le recul de l'âge légal recueille 25 % d'avis favorables, mais il ne rassemble qu'un quart des répondants. Les autres mesures sont très largement rejetées : 6 % retiennent une hausse de la TVA, 3 % une réduction des pensions, 2 % une augmentation des cotisations et aucun répondant ou presque une hausse de la CSG.

Ces résultats expriment moins un consensus en faveur d'une réforme précise qu'un refus de faire reposer l'équilibre du système sur une nouvelle augmentation des prélèvements ou sur une baisse des droits.

Principaux enseignements

Une demande massive de souplesse dans le cumul activité-retraite

91 % des répondants sont favorables à davantage de liberté pour poursuivre une activité professionnelle après l'âge légal de départ, dont 60 % tout à fait favorables.

Les indépendants ne demandent donc pas nécessairement que chacun soit contraint de travailler plus longtemps. Ils souhaitent pouvoir décider de poursuivre leur activité, notamment pour achever une transmission, compléter une pension insuffisante ou organiser progressivement leur retrait.

Cette demande de liberté s'accompagne d'un jugement sévère sur le rapport entre cotisations et droits : **91 % considèrent que le niveau de cotisations sociales des indépendants n'est pas justifié au regard de la protection sociale dont ils bénéficient.**

Le sujet de la retraite est ainsi indissociable de celui de l'équité contributive. Les indépendants acceptent difficilement de cotiser fortement lorsque les droits à pension, la couverture maladie, les indemnités journalières ou la protection en cas de cessation d'activité leur paraissent inférieurs à ceux des salariés.

Principaux enseignements

6. Élection présidentielle de 2027 : une forte mobilisation mais une faible confiance dans l'offre politique

Les dirigeants entendent participer au débat

Les responsables de TPE ne se désintéressent pas de l'élection présidentielle.

68 % ont déjà commencé à suivre la campagne, dont 28 % assidûment.

Par ailleurs, 86 % déclarent qu'ils suivront la campagne avec attention et **87 % prévoient d'aller voter.**

Les indépendants et dirigeants de TPE constituent donc un électorat particulièrement mobilisé, attentif aux programmes et susceptible d'évaluer les propositions à partir de leur expérience quotidienne de l'économie.

Une offre politique jugée insuffisamment convaincante

40 % des répondants estiment qu'aucun des candidats actuellement en lice n'est à la hauteur des enjeux du pays et des problématiques des TPE. Seuls 30 % identifient au moins une candidature susceptible d'y répondre, tandis que 30 % ne savent pas encore se prononcer.

Cette défiance ne traduit donc pas un désintérêt politique, mais au contraire un décalage entre la forte volonté de participer au scrutin et le sentiment que les préoccupations des petites entreprises ne sont pas suffisamment prises en compte.

Le coût du travail, premier levier d'un cercle vertueux pour les TPE

Pour 56 % des répondants, le coût du travail doit constituer la priorité économique de la prochaine élection présidentielle, très loin devant la simplification administrative et la sécurité, citées chacune par 15 %, la concurrence par 10 % et la protection sociale par 4 %.

Cette priorité ne traduit pas seulement une demande de réduction des charges supportées par les entreprises. Elle exprime la volonté de redonner aux TPE des marges de manœuvre pour investir, recruter et mieux rémunérer le travail.

Une baisse durable et ciblée des cotisations sociales pourrait en effet enclencher un cercle vertueux :

- davantage de capacité d'investissement et de développement pour les entreprises ;
- une amélioration de la rémunération des dirigeants, dont plus de la moitié perçoivent aujourd'hui moins que le SMIC ;
- une possibilité accrue d'augmenter les salaires nets ou de recruter ;
- un gain de pouvoir d'achat susceptible de soutenir la consommation ;
- une reprise de l'activité bénéficiant, en retour, aux commerces, artisans et entreprises de proximité.

Dans un contexte où les TPE sont prises en étau entre baisse du chiffre d'affaires, recul des marges et charges fixes élevées, l'allègement du coût du travail apparaît ainsi non comme une simple mesure de soutien aux entreprises, mais comme un levier de relance économique par l'investissement, l'emploi, les rémunérations et la consommation.

Principaux enseignements

La simplification administrative constitue le second pilier économique des attentes. **85 % des dirigeants jugent leur charge administrative lourde ou très lourde**, et 83 % estiment qu'elle a augmenté au cours des dernières années. **La facturation électronique est identifiée comme la première source de complexité**, devant le droit du travail, la fiscalité et les obligations sociales.

Au-delà des catégories proposées dans la question présidentielle, les résultats de l'enquête permettent de dégager cinq attentes structurantes des TPE :

1. réduire durablement le coût du travail et les cotisations sociales ;
2. restaurer la visibilité économique et soutenir la consommation ;
3. simplifier réellement les obligations administratives et sociales ;
4. garantir une concurrence plus équitable ;
5. rapprocher les droits sociaux des indépendants du niveau de leurs contributions.

Note méthodologique

Cette enquête repose sur un questionnaire administré en ligne auprès des adhérents du SDI.

Les données présentées proviennent des réponses volontaires complètes des participants.

Les résultats reflètent l'opinion des répondants à la date de collecte.

Les données montrent que les problématiques des dirigeants de TPE sont homogènes sur l'ensemble du territoire français, indépendamment de la taille ou du secteur d'activité.



Syndicat des Indépendants et des TPE

CONTACT

contact@sdi-pme.fr

04.78.34.65.97